

FÉVRIER
1975
N° 142

LUMIERES DANS LA NUIT

18° ANNÉE
LE N° 4^F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



■ **SOUCOUPES VOLANTES ET
CHARLATANS** (p. 3)

■ **NOS ENQUÊTES A TRAVERS
LA FRANCE** (p. 7 à 24)

■ **CI-DESSUS :**
LA POSSONNIERE
(Maine et Loire) (p. 15)

■ **NOUVELLES RÉCENTES** (p. 27)

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

PAGE 3 : SOUCOUPES VOLANTES ET CHARLATANS.
PAGE 6 : ITALIE - OBSERVATION DE 10 OVNIS ET PRISE D'UNE DIAPO A MONTREAL (Canada).
PAGE 7 : LES ENQUETES DE MM. HOTTE ET LEMAIRE DANS LE NORD.
PAGE 8 : A BEHENCOURT (Somme).
PAGE 10 : PRES DE QUAROUBLE : ONNAING (Nord).
PAGE 11 : SAINT-VALERY-SUR-SOMME (Somme).
PAGE 12 : ENQUETE DE M. LESBROS A BLAGNY-SUR-THERAIN (Oise).
PAGE 13 : SEINE-ET-MARNE.
FESTIVAL DE BOULES DANS LE LOIRET.
PAGE 15 : SUR LES BORDS DE LA LOIRE.
PAGE 18 : DANS LE LOIRET.
OBSERVATION D'UNE BOULE ROUGE A SEGOS (Ge.s).
PAGE 19 : EN BIGORRE.
PAGE 20 : A BAVILLIERS (Territoire de Belfort).
PAGE 21 : OBSERVATION A EVILLERS (Doubs).
PAGE 22 : LES ENQUETES DE M. BUSCA DANS LES HAUTES-ALPES.
PAGE 23 : ENQUETES DIVERSES ET OBSERVATIONS DE NOS LECTEURS.
PAGE 24 : A PROPOS DE COULEUR
PAGE 25 : COURRIER.
COURRIER RESUFO.
PAGE 27 : NOUVELLES RECENTES (Presse).

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- VUES NOUVELLES, supplément trimestriel de 20 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre) qui traite de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) : ordinaire : 46 F — de soutien : 55 F
B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : ordinaire : 35 F — de soutien : 42 F

ETRANGER : majoration de 8 F pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLÉE
par le Groupement « LUMIERES DANS LA NUIT »
(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

Pour les lecteurs de LDLN est tirée une édition spéciale numérotée au prix de 30 F Franco. Veuillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique / 75015 Paris (joindre un chèque postal ou bancaire).

LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES)

COMITE DE REDACTION

F. LAGARDE, M. MONNERIE

R. OLLIER, R. VEILLITH

CONSEILLER TECHNIQUE (Problème M.O.C.)

Aimé MICHEL

Soucoupes Volantes et Charlatans ⁽¹⁾

par Pierre NORTH

« Lumières dans la Nuit » est une revue d'expression et, fidèles à cela, nous insérons aujourd'hui ce texte. Le fait de publier l'opinion d'un lecteur ne signifie pas fatalement que nous la partageons, mais qu'elle a le droit de s'exprimer de par son sérieux.

« The behavior of things is often a better clue to their nature than mere measurement and analysis of them ». (1)

Ivan T. Sanderson

En passant en revue l'histoire des S.V. et des idées que leur apparition a suscitées ces trente dernières années, je me prends à penser que, décidément, la réalité intéresse fort peu les gens, qu'ils soient « soucoupistes » ou non.

En effet, que voit-on ? A la fin des années 40, quelque chose de nouveau (relativement) apparaît dans les airs et aussi — dans une moindre mesure — sur le sol. Comme le phénomène reste aussi insaisissable qu'incompréhensible, enquêteurs et théoriciens commencent, avec un sérieux très variable, à lui consacrer du temps. Le mouvement, encore plus ou moins clandestin, s'amplifie ; et alors, au début des années 50 déjà, se déroule, dans le domaine des idées, un événement capital : l'installation et la consécration d'une gigantesque méprise qui se perpétue aujourd'hui encore avec une vigueur inouïe, et cela particulièrement en France et dans les pays voisins. En quoi consiste cette méprise ? Aimé Michel l'a fort bien résumée dans sa préface à la deuxième édition « A propos des S.V. » : « Tout le monde est d'accord sur un point au moins : ou bien la Soucoupe Volante n'existe pas, ou bien elle est d'origine extraterrestre ».

Et tout le monde peut le constater : l'hypothèse des êtres extraterrestres visitant la Terre en machines volantes s'est imposée à tel point, qu'elle a été confondue avec les faits et que tous les sceptiques croient encore (ou croyaient encore il y a peu) résoudre le problème en réfutant l'hypothèse (2).

Désormais, toutes les conditions sont réunies pour « élever » le débat au niveau des discussions de salon où d'un côté l'on souligne la difficulté des voyages spatiaux et où, de l'autre côté, on cite la phrase d'Arthur Clarke : « Une technologie supérieure ne pourra pas se distinguer de la magie ».

Voilà nos théoriciens neutralisés pour un temps...

Pour le montrer, je crois à propos de discuter ici l'utilité et la valeur de la Théorie Extra-Terrestre (abrégée désormais T.E.T.), en faisant d'abord la remarque suivante : parmi tous ceux qui ne s'occupent pas de sciences exactes, il s'en trouve beaucoup qui adorent se gargariser des mots « science », « scientifique » et « recherche ». Parmi ces derniers, ceux qui sont sincères

attribuent volontiers à la science une puissance illimitée et s'imaginent qu'il suffit d'en appliquer la méthode à quelque domaine que ce soit pour le connaître exactement. Mais ce qui est parfois vrai pour les sciences exactes, l'est rarement pour les sciences humaines par exemple.

Le « soucoupiste » est presque toujours de ceux que la science fascine. Il essaie de singer les hommes de science en échafaudant des théories qui, croit-il, rendent compte des faits. Mais il ne prend pas garde à ceci : en sciences exactes, il est possible de tester une théorie de manière quantitative et objective, au moyen de l'expérience ; si jamais une théorie se présente qui se révèle invérifiable, elle est sans intérêt, comme l'explique Fred Hoyle dans la conclusion de « Aux frontières de l'astronomie » : « En science, le but ne consiste pas à bâtir une théorie entourée de telles conditions protectrices que personne ne peut l'approcher. Le but est de bâtir une théorie, exposée aux attaques de l'observation, dans autant de directions que possible et qui parvient ensuite à survivre ».

Le nœud de toute l'affaire, en matière de S.V. comme en sciences humaines, est que le théoricien doit affronter un phénomène tout aussi intelligent (3) et libre que lui. En sciences humaines, un théoricien suffisamment prétentieux peut toujours essayer de plier la réalité à ses vues avec quelque chance de succès, à condition de réunir autour de lui un grand nombre de partisans. Marx, Lénine, Hitler et Mao ont été de ceux-là. En matière de S.V., l'expérience montre que cela n'est pas possible. Alors, on construit une théorie (mais pourquoi faire, au juste ?) assez souple pour ne jamais contredire les faits et assez optimiste pour leur donner une interprétation rassurante... Et après ? Après ? Eh bien, il ne reste plus qu'à garder la foi !

Ainsi en est-il de la T.E.T. : on peut la mettre à toutes les sauces (4) et il n'y a aucun risque à l'avancer, puisqu'il est bien entendu que « une technologie supérieure ne pourra pas se distinguer de la magie », ce qui permet toutes les fantaisies de la part des S.V. et de leurs occupants. Munie d'une telle condition protectrice, la T.E.T. est si parfaite qu'elle prévient toute réfutation et contient sa propre justification : soulève-t-on l'apparente absurdité de comportement du phénomène, on nous répond, en citant Clarke, que cette absurdité ne fait que confirmer la T.E.T., d'autant plus que nous sommes bien entendu aussi primitifs à « leur » égard qu'un chien l'est à l'égard

d'un homme. Tout cela à coups d'arguments très scientifiques basés sur l'astronomie (pluralité des mondes habitables) et la biologie spéculative (naissance et évolution de la vie) assaisonnée d'éthologie (problème de la communication et du contact).

Mais, et c'est là sans doute la raison de son succès, la T.E.T. — comme toutes les théories qui se suffisent à elles-mêmes — est d'une cohérence parfaite pour qui accepte de s'y enfermer.

De plus, la hâte de comprendre fait fleurir les interprétations simplistes et contribue à égarer les esprits, comme le montre l'exemple suivant : La dernière hypothèse en date est que les MOC orientent notre histoire « par la fabrication pure et simple, de certains du moins, de nos grands hommes » (A. Michel, LDLN N° 132) ; une fois l'hypothèse formulée, il s'agit de la vérifier. Pour cela, il suffirait, paraît-il, de montrer qu'un nombre anormal de grands hommes sont nés près de BAVIC. Si on y arrive, alors « la réponse est claire ».

Eh bien non, justement pas !

Supposons qu'on y arrive : qu'est-ce que cela signifie ? Il se trouvera toujours un hérétique pour mettre le résultat par exemple sous cette forme : « Les S.V. s'intéressent à nos grands hommes et essayent de comprendre pourquoi il en naît plus dans certaines zones qu'ailleurs ». Et qui pourra le contredire ?

On peut supposer aussi que la même cause est à l'origine de l'apparition des S.V. et de celle des grands hommes, sans qu'il y ait de relation directe entre les deux manifestations.

Cet exemple montre encore une chose très intéressante : la confiance aveugle que certains accordent à nos gentils visiteurs si évolués, qui nous aiguillent aimablement sur le chemin du progrès. Dieu est mort, comme chacun sait... mais où cacher le cadavre ? on en devine en tout cas les formes au travers d'une pareille théorie : les extra-terrestres deviennent de plus en plus un ersatz de divinité, qui a l'avantage de présenter un arrière-goût pseudo-rationnel tout-à-fait opportun.

Mais purgeons notre esprit de toute rêverie, si ingénieuse qu'elle soit ; venons-en aux faits, et laissons-nous guider par eux :

Tout d'abord, nous sentons très bien que le phénomène est animé d'une sorte de vie et doué d'une certaine intelligence ; dans ces conditions, il est hasardeux d'appliquer la méthode scientifique. On se trouve dans une situation où deux intelligences sont en présence, et là se pose un problème de priorité ; il est bon, en effet, de distinguer soigneusement les deux questions majeures :

— De quoi sont faits les MOC, comment « fonctionnent »-ils et d'où viennent-ils ?

— Quelles sont les intentions que nourrit à notre égard celui (ou ceux) qui les dirige et les manipule, et quels sont les résultats de leur ingérence ?

Je suis certain que la deuxième question est la plus pressante pour quiconque s'inquiète quelque peu de l'état du monde.

A présent, quels sont les faits que nous devons prendre en considération ? Partons d'une

définition : Mystérieux Objets Célestes. Or, nous savons que certains de ces objets, sinon tous, peuvent atterrir ou amerrir à leur guise. Voilà donc notre domaine passablement élargi. De plus, nous savons que des « êtres » peuvent en sortir : notre domaine en devient encore plus vaste. A ce stade on peut remarquer une chose amusante : un MOC posé à terre et entouré d'êtres n'a rien de choquant, si l'on ose dire. On ne manquera pas de faire l'analogie avec le LEM entouré d'astronautes (5). Maintenant, enlevons le MOC : il reste quelques êtres d'aspect en général étrange et grotesques, qui inspirent plus de terreur que de sympathie ; nous savons qu'ils peuvent très bien se déplacer dans les airs (comme dans le cas de Cussac), disparaître et apparaître spontanément, comme les MOC d'ailleurs. Si on admet les atterrissages, on ne peut rejeter les cas d'êtres privés de leur « véhicule ». Et en langage vulgaire, de tels êtres sont des fantômes, ou plutôt des fées, elfes et autres gnômes chers à J. Vallée.

Enfin, nous savons que certains êtres mystérieux sont parfois accompagnés d'un « animal » tout aussi mystérieux (voir « Mystérieuses S.V. », p. 185 et suivantes) : voilà notre domaine étendu aux animaux insaisissables, tels que les abominables hommes des neiges ! Extension exagérée ? Nullement, car en 1960, près de Marlinton, West Virginia, USA, une espèce de monstre poilu apparut devant un bus dont le moteur s'arrêta aussitôt (FSR Vol. 19, N° 1, p. 19). A certains endroits d'apparition de tels monstres, on a senti d'épouvantables odeurs. Le chien d'un témoin fut malade à la suite d'une apparition.

Mais nous n'avons pas encore tout exploré ; nous n'avons fait jusqu'ici qu'un inventaire grossier des différents aspects morphologiques du phénomène.

Creusons maintenant du côté de son action sur les témoins : Plusieurs effets sont déjà bien connus ; outre la peur et l'émotion provoquées par l'apparition, il peut y avoir paralysie momentanée, sensation de chaleur, brûlure, et plus tard, somnolence irrésistible ou même vomissements, diarrhées, etc. Jusqu'ici, rien de choquant, une fois de plus : simple effet de « radiations ».

Et puis, il y a parfois des effets plus subtils, qui sont d'ordre psychologique. Ceux-là peuvent très bien s'installer définitivement chez un témoin, contrairement à la plupart des effets dits « physiologiques » qui sont — sauf exception — passagers. Examinons les premiers de plus près : Le témoin n'est « plus le même homme » après son expérience : il revoit des MOC de temps à autre, éprouve parfois un respect quasi-mystique pour les extraterrestres, qui ne nous veulent, selon lui, que du bien. Il a le sentiment d'avoir acquis une sorte de sixième sens ; par exemple, il « sent » quand « ils » sont là (6). Ou encore, il laisse entendre qu'il n'a pas tout dit, soit qu'il ne le veuille pas (comme M. Masse), soit qu'il n'en ait pas la « permission » (comme le témoin principal des événements d'Aveyron, de janvier 67). S'agit-il ici de simples séquelles psychologiques, fruits du choc de la première observation (les éventuelles visions postérieures étant alors considérées comme illusoire) et guidées par le seul psychisme du témoin (7), ou celui-ci a-t-il été en

quelque sorte pris en charge par nos aimables visiteurs ? La réponse réside, je crois, dans le cas suivant (8) :

Le 30 décembre 1972, en Argentine, un gauchó de 73 ans, pratiquement illettré, reçoit la visite d'une S.V. qui s'approche très près du sol. Ce cas est à première vue très classique ; tout y est : panne de la radio à transistor du témoin (elle eut lieu avant l'apparition de la S.V.), bruit ressemblant à celui des abeilles (bourdonnement), humanoïdes du genre « bibendum », visibles à travers des hublots, emblème à la signification obscure sur la S.V., forte odeur de soufre ou d'arnica. Juste avant le départ, un puissant « flash » lumineux aveugla le témoin et son chat ; ce dernier s'enfuit et ne revint que quarante-huit jours plus tard, avec des traces de brûlure sur le dos. Cependant, les autres animaux ne réagirent pas.

Dans les jours qui suivirent, le témoin fut malade (maux de tête, nausées, diarrhées, perte de cheveux, difficulté de parler), mais un mois et demi plus tard, il se sentait en pleine forme, et de nouvelles dents apparurent dans sa mâchoire supérieure.

Et puis, cet illettré commença à parler, avec les enquêteurs, de sujets tels que la philosophie, la théologie et l'astronomie. Il est devenu un calculateur prodige et ambitionne même de sculpter dans le roc une représentation de la soucoupe qu'il a vue. Animé soudain d'un curieux sentiment religieux, il parle volontiers de diverses planètes de la voie lactée et des « frères » (ou de la « confrérie ») qui y habitent ; deux d'entre eux sont d'ailleurs venus lui rendre visite en février 73, pour lui transmettre : le remède au cancer (qui ne sera d'ailleurs efficace, selon eux, que si les hommes s'unissent dans un grand élan de fraternité), leur inquiétude au sujet des explosions atomiques, lesquelles ne manqueront pas d'affecter le soleil (sic), et une nouvelle théorie farfelue sur la disparition des grands sauriens de l'ère secondaire.

Ainsi, un cas absolument classique nous mène tout droit au monde suspect de Siragusa, Adamski, Menger, etc. Ceux-là aussi ont prêché de solennels avertissements à propos de la bombe atomique. Et l'un d'eux, Siragusa, s'est permis de défendre un charlatan qui prétendait avoir trouvé le moyen de guérir le cancer, moyen qui s'est bien révélé inefficace par la suite (9). Pourtant, dans son livre « L'invisible nous fait signe », Gilbert Bourquin cite un récit digne de foi, selon lui : « M. S. affirme que Siragusa a conduit ses hôtes sur les flancs de l'Etna d'où, au bout d'une heure d'attente, le groupe... put observer un mystérieux cigare volant qui lâcha une multitude de soucoupes volantes ».

Desmond Leslie, dans « Les S.V. ont atterri », raconte qu'un jour, alors qu'il passait la soirée avec des amis chez Adamski, sur la terrasse, il aperçut « un petit disque doré... à une dizaine de mètres », qui s'éloigna bientôt. Leslie prétend aussi que des « lumières brillantes » passèrent rapidement dans le ciel alors qu'il donnait une conférence en plein air devant un auditoire nombreux.

On peut nier l'authenticité de ces dernières anecdotes, mais alors il faut rejeter aussi l'histoire du gauchó argentin, celle de Gary Wilcox (10) et d'autres.

(à suivre au prochain N°)

NOTES

- (1) I. T. Sanderson, « The Uninvited Visitors » : « Le comportement des objets est souvent plus révélateur de leur nature que de simples mesures et analyses ».
- (2) Partie « Contre » de « Pour ou contre les S.V. ». Remarquons encore qu'aucun auteur, à part Vallée, n'a jamais dissocié clairement les faits observés de l'hypothèse extraterrestre, à ma connaissance du moins. Même le rapport Condon, et plus récemment l'article de Guérin dans « Science et Avenir », sont empreints du parti-pris extraterrestre.
- (3) Je crois qu'aucun soucoupiste ne peut nier l'aspect intelligent et vivant du phénomène S.V.
- (4) Voir l'article farfelu de A. Ribera, « Mon hypothèse martienne », LDLN N° 126, p. 4 à 6.
- (5) Encore faut-il que le « véhicule » garde sa dignité d'astronef ! Une S.V. couverte de plaques métalliques à grand renfort de boulons comme un tank de la guerre de 14 (LDLN « Contact » N° 1, troisième série, mars 1970) p. 12, FSR Vol. 17, N° 3, p. 16), passe encore, mais une vulgaire motocyclette (LDLN N° 100 bis, juillet 69, p. 8 et 16) !
- (6) C'est le cas de M. Masse, à Valensole. Voir FSR Vol. 14, N° 1 et FSR Vol. 15, N° 4.
- (7) Dans cette hypothèse, il faut relever la lourde responsabilité des enquêteurs : le témoin de Brazey-en-Morvan, par exemple, a été interrogé par une quantité de personnes, pour le compte de groupements entre lesquels n'existe aucune collaboration. Naturellement, ces personnes n'ont pas manqué d'encourager l'intérêt naissant du témoin pour les MOC.
- (8) FSR Vol. 19, N° 4, p. 10 à 14 et FSR Vol. 19, N° 5, p. 14 à 16.
- (9) Entendu à une conférence de MM. Perrinjaquet et Bourquin, le 29 mars 1973.
- (10) Troisième numéro spécial de la FSR, « UFO Percipiens » : il s'agit d'un fermier qui eut l'occasion de s'entretenir avec des « ufo-nautas » qui avaient atterri dans son champ le 24 avril 1964. Ils lui dirent qu'ils venaient de Mars. A part les détails de la conversation, ce cas présente plusieurs points communs avec les cas classiques.

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !**

ITALIE

Communiqué par M. Lavezzolo.

Digest d'un article de « Il Giorno » du 14-7-74.

Jeudi (le 11-7-74 donc), un OVNI aurait atterri à la périphérie de Pavie. Huit personnes l'ont vu, dont un gardien de la paix.

Un astronome amateur, à la suite de cet événement, écrit après son rapport aux autorités aéronautiques :

« J'ai observé, dans la nuit du 17 juin 1974, avec ma femme Lores Guezzi, une flotille de 17 UFO. Le premier, de forme circulaire, lumière froide, est passé à 22:47. Le dernier est passé à 4:30. Beaucoup de ces objets ont tout à coup changé de route avec des écarts à angle droit, évolution qu'aucun avion ne saurait faire ».

M. Ghezzi habite au dixième étage d'un gratte-ciel construit aux confins de la ville, et explore le ciel avec un puissant télescope. Jusqu'ici ses observations n'avaient eu le caractère de netteté de celles du 11 juin. Il a été directeur du centre audiovisuel de la Sté Zanussi, de Pordenone et son autre passion est l'archéologie et la littérature. « Le passé et le futur — dit-il — semblent se rejoindre sur certains documents et dessins ».

Digest LIUNITA :

Une dizaine de personnes soutiennent qu'un UFO a atterri dans un champ à la périphérie de Pavie, dans le quartier Vallone, vers 23:30. Ayant

entendu un grondement étrange, deux étudiantes se sont avancées vers la fenêtre et ont vu descendre dans un champ éloigné d'une centaine de mètres une « coupole » émettant une lumière éblouissante. D'autres personnes ont fait la même observation. Un sergent de ville urbain a sauté sur sa voiture et s'est dirigé vers le champ. Arrivé au voisinage, il assure avoir observé une demi-sphère lumineuse sur laquelle se dressait une longue antenne. Immobile à quelques mètres du sol, elle émettait des lueurs jaunes et rouges. L'UFO se serait ensuite soulevé et aurait disparu dans le ciel à une vitesse folle. Les carabinieri sont allés sur place : au milieu du champ les chaumes étaient brûlés sur quatre points en formant des rectangles symétriques. Gino Vecchi, 55 ans, habitant près du champ, a entendu les crépitements des chaumes de blé en flammes et est intervenu pour éteindre le feu, mais n'a pas vu d'UFO.

La veille, le champ avait été inondé, ce qui rend improbable l'accident d'un mégot ou l'auto-combustion, le terrain était encore humide. Par ailleurs, la description de nombreuses personnes, qui ne se connaissent pas, est identique. Sur la bonne foi des témoins, il n'y a aucun doute. Il est évident que la nouvelle a considérablement éveillé l'intérêt de la ville pour les UFO. On signale que dans les nuits précédentes des objets lumineux avaient survolé la zone.

Observation de dix O.V.N.I. et prise d'une diapositive à Montréal (Canada)

Date : 5 août 1973.

Lieu : Montréal, P. Q. (Canada), intersection des rues Hochelaga et Cadillac.

Durée : 5 à 7 sec., estimative.

Témoin : M. I. M., étudiant, de Montréal.

Conditions atmosphériques : ensoleillé, 62 degrés Fahrenheit, 84 % d'humidité, à 5:30 du matin.

Vitesse de vent à 5:00 : 4 mph S-O

Vitesse de vent à 6:00 : 10 mph O-S-O.

Prise à l'aéroport de Montréal.

Investigateur : Wido Hoville, B. P. 53, Dollard-des-Ormeaux P. Q. (Canada). Membre de A.P.R.O. ; N.I.C.A.P. ; G.E.P.A. Paris. Directeur provincial de MUFON.

Film utilisé : Kodak High Speel Typ 160.

Camera : Fabrication ARGUS/Cosina STL 1000 (vieux modèle). N° 0401150, made in Japan.

Vitesse : 1/1000. Ouverture 4-5.6.

Distance : ∞ infini.

Objectif : Cosina Co. Ltd Japan N° 728021. Cosina auto.

Filtre : VIVITAR 49 mm Skylight (IA).

Camera en possession du témoin depuis : 1^{er} mai 1973.

Le témoin était en route pour prendre des photos sur l'emplacement de l'Expo 1973 à l'île Ste-Hélène à Montréal, quand il a aperçu tout d'un

coup dans le ciel, venant du S, plusieurs objets brillants. Les objets en vol en file indienne légèrement en courbe au-dessus du fleuve Saint-Laurent et se dirigeant vers le N-E. Il a réussi à prendre une photo.

Les objets ont disparu rapidement à l'horizon. L'angle d'observation était d'environ de 65 degrés de la rue Hochelaga où se trouve tout près de là le camp militaire de Longpointe de l'armée canadienne.

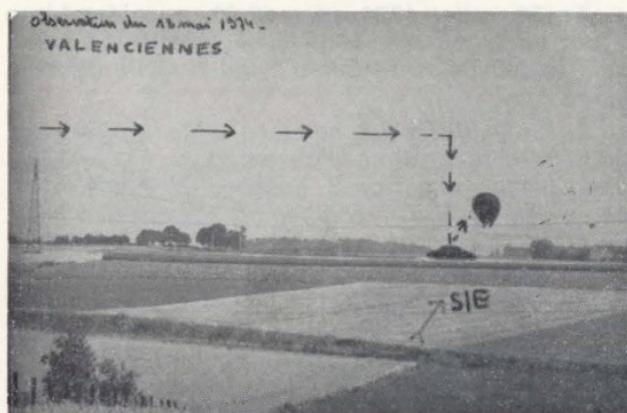
M. I. M. a montré cette diapositive en novembre 73 à son professeur (qui s'intéresse aux O.V.N.I.s). Celui-ci a arrangé une interview avec le témoin le 3 décembre 1973 avec moi.

Le 11 décembre 1973.



LES ENQUÊTES DE MM. HOTTE ET LEMAIRE DANS LE NORD

12 MAI, 2 JUILLET, 6 JUILLET, 28 JUILLET, 30 JUILLET 1974



La Briquette Valenciennes 12-5-74



VALENCIENNES, LE 12 MAI 1974

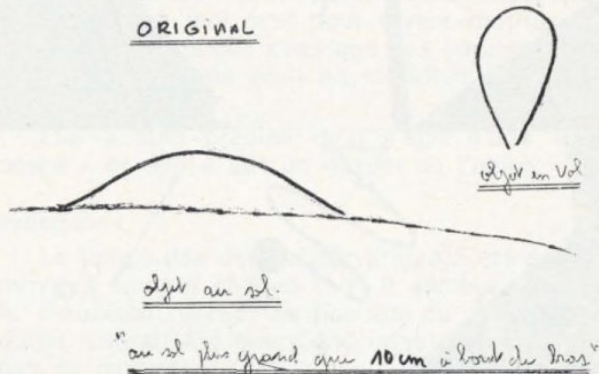
Au lieu-dit « La Briquette », rue de la Victoire. Vers minuit, un objet rouge intense, comme un coucher de soleil, passe au-dessus d'une maison. On aurait dit un avion en flammes, allant du N au S, puis faisant un angle aux environs de l'autoroute, descendant enfin au S-E dans un champ à 500 m des témoins. Le rouge du phénomène diminuait progressivement pour s'éteindre totalement. Au moment de l'atterrissage, l'objet s'aplatit en forme de demi-sphère écrasée. Les témoins ne le voient plus, mais continuent de regarder en direction du S-E (c'est un dimanche soir de communion !). Puis vers 4:00 du matin, lundi 13 mai donc, le rouge redevient de plus en plus lumineux et l'objet s'élève du sol lentement, prenant une forme allongée, un peu comme une poire à l'envers, s'élève de 30 m puis file à toute vitesse vers l'O.

L'observation aurait donc DURE QUATRE HEURES, et aucun des témoins n'a tenté une approche, non, rien n'a été fait, ni photo, ni appel à un service officiel, etc... Ils ne sont même pas allés sur les lieux pour voir s'il n'y restait pas une trace !

L'INDIFFÉRENCE TOTALE face à ce phénomène... d'autant plus qu'au sol l'objet mesurait au moins 15 cm à bout de bras.

DESSIN d'un Témoin à VALENCIENNES (Nord)

"LA BRIQUETTE"



SOLESMES, LES 2 ET 6 JUILLET 1974

Récit : le 2 juillet 1974, vers 21:30, je me trouvais sur le pas de la porte lorsque, soudain, j'ai vu passer au-dessus de moi, en ligne droite, 5 boules argentées, à une altitude que j'estime personnellement, et sans garantie, entre 1 et 2 km ; diamètre apparent à bout de bras : 5 mm chacune. Le ciel était légèrement nuageux, la lune était visible, derrière la maison. Brusquement, une grosse boule rouge, d'environ 8 mm de diamètre apparent, arrive à la même altitude et se met à zigzaguer, et cela 5 mn après les 5 autres boules argentées qui occupaient le ciel pratiquement d'un bout à l'autre de l'horizon. Nous avons perdu de vue la boule rouge. Je suis allé voir derrière et sur les côtés de la maison, et j'ai encore vu 5 boules argentées comme les premières, allant perpendiculairement à moi, dans les mêmes conditions que précédemment. Puis j'ai abandonné mon observation car je devais me coucher, travaillant très tôt le matin.

A une date que je ne saurai préciser, j'ai revu, avec d'autres personnes, 4 boules argentées, l'une devant la maison, une autre à gauche et deux derrière.

Mme X... confirme isolément l'observation de la grosse boule rouge, observée exactement à l'heure, dans les conditions et la direction signalées par les premiers témoins.

Il y a eu enquête de la Gendarmerie ; précisons, pour supprimer toute idée d'assimilation à un phénomène astronomique, les coordonnées suivantes :

Soleil, coucher 20:56.

Lune, lever 19:28, passage au méridien 23:38.

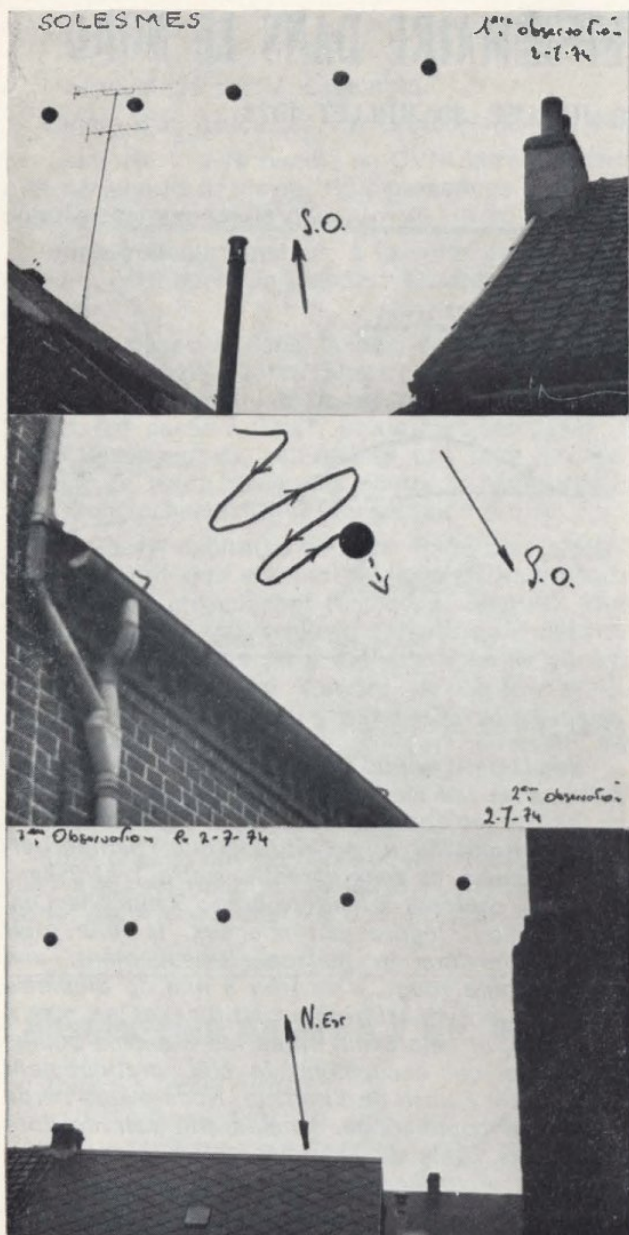
Vénus, lever 2:51, coucher 18:25.

Mars, coucher 22:27.

Jupiter, lever 23:18.

Saturne, lever 20:17.

Le 6 juillet, la famille Mery vit, vers minuit, une grosse boule blanche, grosseur apparente d'une balle de ping-pong (subjectif), traverser le



ciel sans bruit pendant 8 mn environ avec une luminescence plus forte sur le dessus. Elle décrivit un arc de cercle avant de disparaître, direction du N au S.

NIERGNIES (adjacent à CAMBRAI)

Le 28 juillet 1974, vers 18:30, un objet blanc a été vu au-dessus de la B. A. 103 de Cambrai, puis au-dessus du terrain d'aviation civile de Niergnies.

Le 30 juillet nous sommes allés à Niergnies pour faire une soirée d'observation. A 22:40, un objet blanc, venant du S. descendit à faible vitesse en courbe. Il s'immobilisa en plein ciel, à 3 km de nous, et environ 200 m d'altitude. Une minute après cette immobilisation, l'objet disparut derrière des nuages. Il est vrai que le ciel était fort nuageux, mais la lune visible pour nous vers le S. Nous remarquons les passages d'avions en rapport avec la B. A. 103. Nous l'avons observé à l'aide de jumelles 8 x 50 et 12 x 35, et avons découvert qu'il s'agissait d'un disque lumineux. Des photos ont été prises, mais le résultat fut négatif.

Nous apprenons en dernière minute qu'un quasi-atterrissage a eu lieu en bordure de Niergnies et Cambrai. Une trace a été trouvée dans un champ de betteraves, suite à l'arrivée d'un cylindre volant.

Nota : Encore une fois on observe des objets volants inconnus dans le ciel de Cambrai-Niergnies, à deux reprises selon nos informations ci-dessus, et un mois après nous avons un quasi-atterrissage.

Il est aussi vrai que des observations avaient été faites d'objets en vol à Feignies, et que plus tard nous eûmes le quasi-atterrissage bien connu du 3 septembre 1973, relaté dans LDLN n° 130, p. 5 à 9.

Ces exemples sont à ajouter à ceux rapportés dans LDLN n° 137, p. 3, sous le titre « Une hypothèse de chasse à vérifier ».

J.-M. B...

A BEHENCOURT (Somme) 19-3-74 à 00 h 10

Enquête de M. Perrier C.

Lieu : En voiture dans le village de Behencourt, puis sur la D. 78.

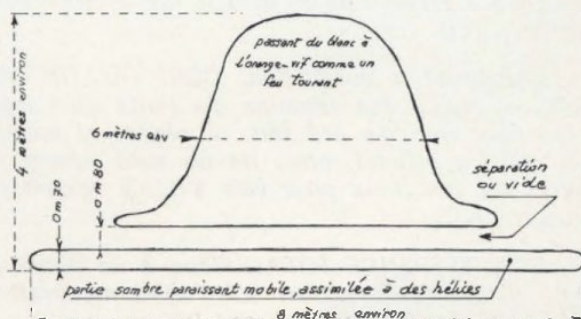
Témoins : Deux jeunes gens, Bernard et Marie-Aimée. Seule cette dernière a pu être interrogée.

Le récit

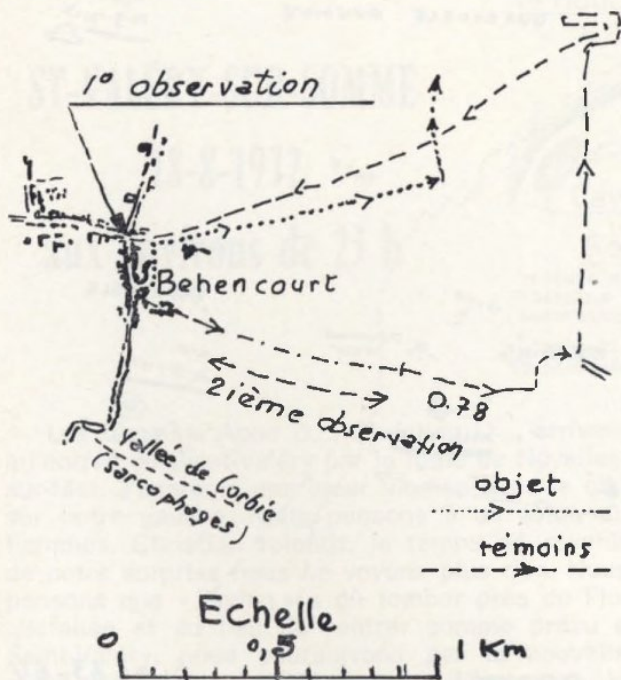
« Il était aux environs de minuit dix, et nous étions tous les deux dans la voiture, toutes lumières éteintes, et je ne regardais pas au dehors, tout à coup j'ai été comme poussée à regarder devant moi.

J'ai vu un feu clignotant, un peu comme les voitures de police, qui allait du blanc à l'orange, lumière très forte et très brillante, ceci situé au-dessus du lieu dit « Le Calvaire », à gauche d'un

BEHENCOURT. 19-3-74



BEHENCOURT 19.3.74



sapin et sur une rangée d'arbres, à une distance de deux cents mètres, à 15 m de haut.

Dessous, j'ai observé comme une « grande hélice » noire qui tournait, mais il faisait noir et on ne voyait pas bien, le haut éclairait un peu le bas. J'ai eu l'impression que le haut et le bas étaient séparés, sans voir ce qu'il y avait entre les deux.

Ensuite, l'objet est passé vers ma gauche, assez au-dessus des maisons du village et a décrit un arc de cercle. Arrivé presque au-dessus de « chez Mémère », j'ai entendu un bruit, plutôt c'est Bernard qui m'a fait remarquer le bruit « un sifflement doux » comme dans le film « Les Envahisseurs », mais doux. L'objet a été caché par la « maison de Tonton », il a reparu, traversé la rue de la Chapelle à hauteur du hangar de M. Dejaiffe, puis est sorti de notre vue.

On a décidé d'aller voir et on est parti par la rue des Pommiers, vers Franvillers, pour tâcher de mieux l'observer, sans qu'elle nous voie, pour savoir où elle allait.

Nous l'avons revue perpendiculairement à la voiture, à deux ou trois cents mètres de la sortie de Béhencourt, et elle allait dans notre sens, à peu près à la même vitesse. Bernard roulait lentement, puis l'objet s'est mis à suivre la ligne de côte, nous avons tourné à gauche, mais il nous a semblé que l'objet partait en direction de « la pierre » (menhir).

Puis, cent mètres après le croisement l'objet a cessé de clignoter et a disparu. Il m'a paru que l'objet montait en même temps qu'il s'éloignait, mais la nuit on ne peut pas bien dire.

Note de l'enquêteur

Marie-Aimée a 17 ans, elle avait fait une première observation en compagnie de son cousin et de sa cousine, mais elle dit que ce qu'elle avait vu n'a aucun rapport avec cette observation. Son observation a été très précise, je pense que cela est dû au fait de la discussion que nous avons eue, avec ma femme, lors de leur première observation. Je ne crois pas que ce soit une histoire pour se faire valoir. Elle a accepté de m'en parler à moi seul pour divers motifs : elle était avec un garçon sans que ses parents soient au courant, et elle était en situation de maladie (jaunisse).

Elle a bien précisé qu'il s'agit d'une « soucoupe » et elle a fait un dessin de l'objet.

Précisions

Le temps des deux observations a été de deux minutes environ chaque fois. Il semble que pour la deuxième, après vérification du parcours, la durée n'aurait été que d'une minute. Ils n'avaient pas de montre.

Ciel noir, nuageux mais pas complètement. La lune n'a pas été vue (N.L. le 22).

Mouvement rotatif irrégulier de l'objet, avec des arrêts dans la première partie de l'observation. Elle ne peut préciser si l'objet était là depuis longtemps ou s'il venait d'arriver. Il se déplaçait très lentement en décrivant un arc de cercle (il semble avoir évité la traversée du village). La couleur blanche de l'objet était comme celle de l'éclair, l'orange vif comme du feu. Tout le haut était éclairé. Le passage du blanc à l'orange se faisait progressivement.

Malgré l'éclairage du haut qui l'éblouissait le témoin n'a pas vu s'il y avait des structures. L'objet était net, sans nuée, ni halo, ni traînée. La taille à cette distance lui paraissait comparable entre celle d'un ballon de hand-ball et de volley-ball.

Refaisant le parcours avec le témoin, en tenant compte sur place, avec le goniomètre, de ses indications on trouve 6,97 m pour la largeur de l'objet. Voir croquis déduit de ces mesures.

Le témoin ne semble pas avoir eu particulièrement peur, seule une curiosité mêlée d'appréhension. Pas de suite psychiquement.

Aux environs, au lieudit la « Vallée de Corbie » présence de sarcophages très anciens.

N.D.L.R. — Cette observation, proche du sol, s'ajoute au groupement régional de Hérissart-Rainneville (survol de voiture) de Hérissart (près du sol), de Conay (atterrissage), de Buire-sur-Ancre (atterrissage), tous ces lieux étant situés à moins de 8 km de Béhencourt. Le survol de Hérissart venait de la direction de Béhencourt. On se trouve encore une fois en présence d'une localisation du phénomène à basse altitude, ce qui laisse supposer une cause ou un motif géophysique.

Dans un autre ordre d'idée, l'enquêteur a souligné « j'ai été poussée à regarder ». De plus en plus les enquêtes signalent cette espèce de prémonition d'une présence, ou plutôt d'une percep-

(suite page 10)

Près de Quarouble : Onnaing (Nord) en hiver 1963-1964

Les faits ont eu pour cadre le Valenciennois, à Onnaing, près de Quarouble. M. Lannoy, alors âgé de 26 ans, revenait de Valenciennes en cyclomoteur, pendant l'hiver 1963-64. Il circulait seul vers 19:00 sur la N. 29. Sortant d'Onnaing, il approchait de Quarouble quand, arrivé à proximité du cimetière d'Onnaing, il aperçut sur sa droite une boule rouge qu'il estima alors à 4 mm de diamètre à bout de bras. Cette boule était en direction de Sebourg, au S-S-E par rapport au sens de marche de M. Lannoy. Il crut d'abord voir là un moteur d'avion en flammes et descendit de son cyclomoteur. La boule vint alors vers lui selon une direction S-S-E/N-N-O, à une hauteur estimée à celle d'un clocher d'église.

Elle se déplaçait alors à vive allure, à une vitesse telle qu'il ne put l'estimer... il la voyait grossir à vue d'œil.

C'était une boule ou sphère, ovale dans son sens horizontal, qui changeait de couleur : rouge, violet, mais toujours vive. Il discerna des sortes de hublots par lesquels émanaient de fortes lumières.

Restant toujours à même altitude, elle parut venir jusqu'à 200-250 m du témoin, sans aucun bruit. Il sembla qu'elle stationna pendant 15 ou 20'', puis se déplaçant en oblique, elle partit à une allure fantastique en direction S-S-O - vraisemblablement selon le tracé de l'autoroute actuelle ; elle s'éloigna en reprenant sa couleur rouge du début de l'observation et disparut vers Valenciennes, tout en laissant cette ville sur sa droite.

Une personne âgée aurait été également témoin de tout cela ; elle n'a pu être retrouvée.

Quelques précisions sur cette sphère : ovalisée sur sa largeur, elle apparaissait ceinturée de hublots. Au moment de son bref stationnement, le témoin a évalué son amplitude à 3 m 50.

Ajoutons que le village très connu de Quarouble est à 300 m de là.

(Enquête de M. Usquelis)

BEHENCOURT (suite de la page 9)

tion différente des sens. On ne sait si c'est l'objet qui émet une lumière accordée avec le témoin...

Le sifflement a été également souligné par l'enquêteur. C'est bien souvent que le bruit d'un sifflement intervient dans les observations. On ne sait s'il s'agit d'un bruit propre de l'objet, ou d'une émission modulée porteuse d'information.

F. Lagarde

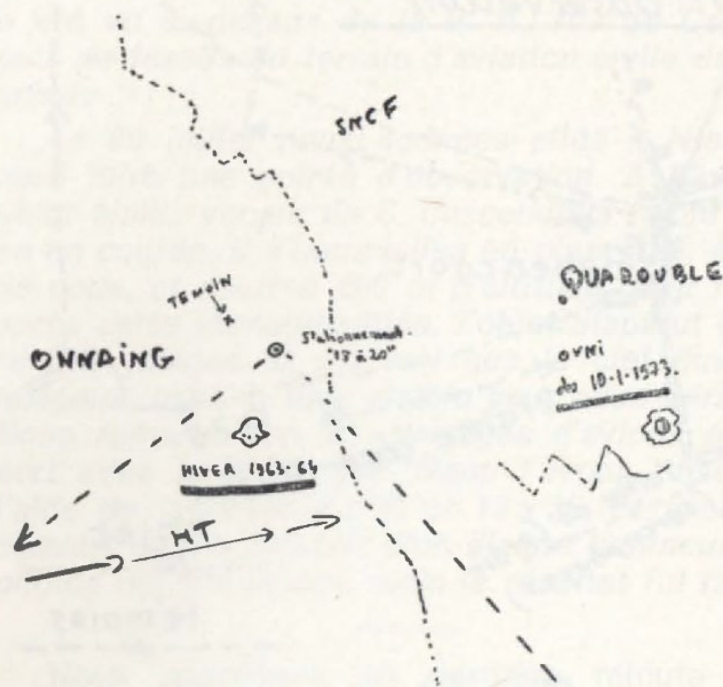
Le dessin de l'objet rappelle quelque chose, une autre forme de cloche dont M. Alexander G. Keul, enquêteur n° 1274 à Vienne, adresse le texte et la photo.

3 août 1954.

« J'ai passé huit jours de mes vacances au refuge de Holing, et j'ai fait le 3-8-1954, avec mes frères et deux Viennois, une ascension sur le « Rocher du Reich ». Pendant la montée je voulais faire une photo du Admonter Kaibling. En regardant le paysage tout autour, je vis quelque

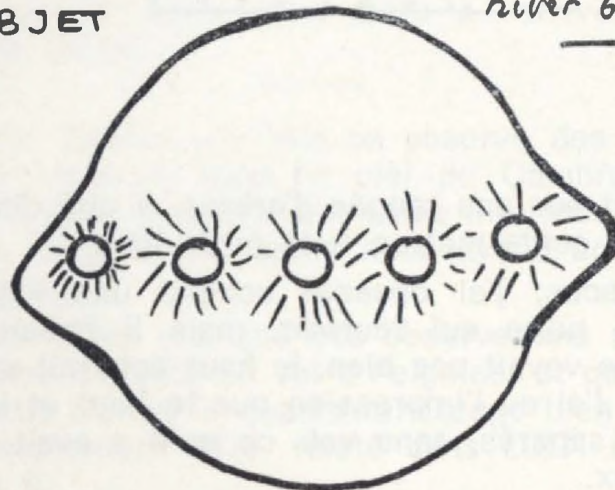
SITE VALENCIENNOIS
QUAROUBLE ONNAING.

Affaire Bawilke
10-9-1954 X



OBJET

hiver 63-64



N.D.R.L. - Cela illustre une fois de plus que le phénomène fréquente les mêmes lieux, et la constatation est générale pour la France.

chose qui flamboyait par intermittence. Tout d'abord je pensais à des avions, mais je vis tout de suite après de drôles de disques qui volaient de l'E au NE. Il était 13:00, à 700 m environ du sommet, le ciel était très brumeux, le soleil brillait de temps en temps à travers les nuages. Comme on le voit sur la photo, je peux pas exactement indiquer s'il s'agit de traînées de condensation ou d'un déplacement d'air. Les disques volaient tout à fait silencieusement. Cela m'intéresserait de savoir ce que vous concluez après examen de spécialistes.»

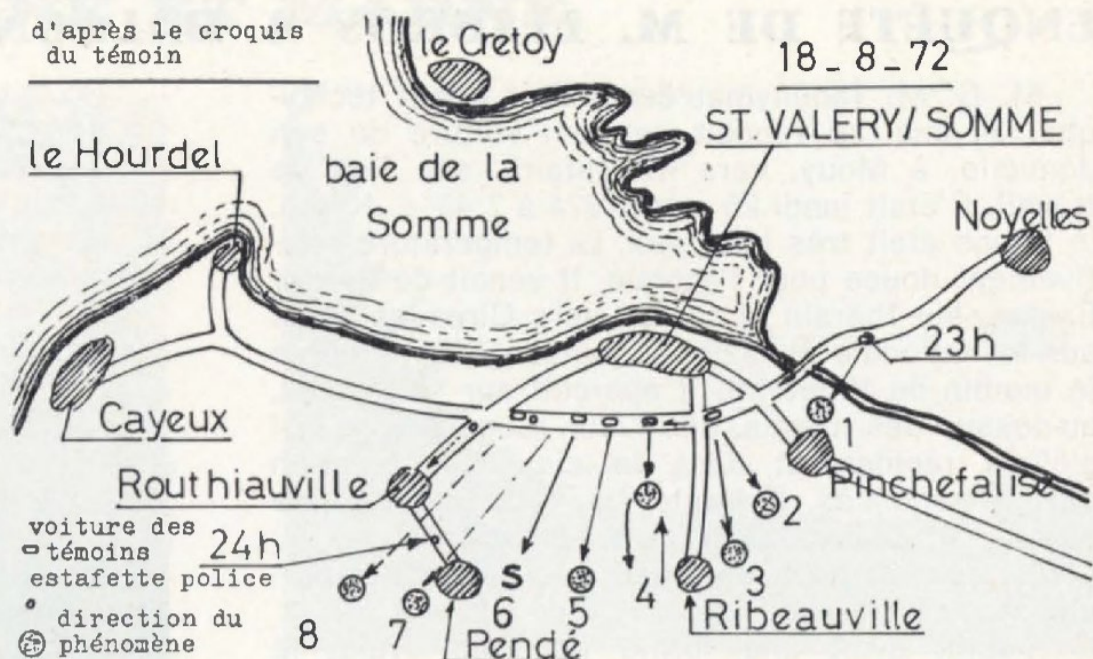
Erich Kaiser, Hohenyauer

NOTE. Malheureusement, il nous a été impossible, malgré notre ardent effort, de trouver quelqu'un d'assez compétent qui se présente pour cet examen. La photo ci-jointe n'a pas été retouchée et montre à l'original très nettement trois représentations de soucoupes semblables en position verticale. Le négatif de cette photo se trouve à la rédaction.

ST-VALÉRY-SUR-SOMME

18-8-1972

aux environs de 23 h



Les témoins, Anne D..., Christian Q..., arrivent à l'entrée de Saint-Valéry par la route de Noyelles-sur-Mer. J'aperçois une lueur intense dans le ciel sur notre gauche. Nous pensons à un avion en flammes, Christian ralentit, le temps de revenir de notre surprise nous ne voyons plus rien. Nous pensons que « l'avion » a dû tomber près de Pinchefalise et au lieu de rentrer comme prévu à Saint-Valéry, nous poursuivons par la nouvelle route de Cayeux. Nous roulons doucement, la nuit est noire et sans lune (elle se couche cependant qu'à 23:44), pas d'étoile, on ne voit rien tout d'abord. Soudain, sur notre gauche, un minuscule point rouge apparaît dans le ciel, il se dilate sur place pour devenir une masse flamboyante

assez importante — plus importante que la vision que l'on a de la lune — à peu près sphérique, mais de contour flou et irrégulier. Le ciel est couvert, la chose paraît donc sous les nuages.

La masse flamboie un moment et disparaît comme une lampe que l'on éteint. Dès l'apparition nous nous sommes garés sur le bas-côté de la route, nous attendons. Quelques minutes plus tard, le point réapparaît exactement comme la première fois, grossit et flotte sur place. C'est rouge orangé, comme des braises. Au bout de quelques instants la masse s'étire en hauteur et se divise en deux parties, l'une au dessous de l'autre, tout en restant très proches, la partie supérieure étant plus importante. Tout cela flotte ou ondule sur place, puis s'éteint comme la première fois.

Nous reprenons la route pour essayer de voir ce phénomène sous un autre angle. Le même phénomène se reproduit : point, grossissement, étirement, séparation, flottement lent, mais au lieu de s'éteindre les deux parties se regroupent en une seule qui semble se diriger sur nous. Christian démarre, nous ne sommes pas très rassurés, la masse vient toujours sur nous, nous accélérons ; elle fait demi-tour et disparaît, nous nous arrêtons.

Le phénomène recommence sans venir sur nous.

A l'apparition suivante, la masse ne se divise pas, mais s'étire pour former un S très précis qui flotte un moment, puis se disloque et s'éteint.

Il est alors minuit moins un quart, nous sommes toujours garés sur le bas-côté, et une estafette de la gendarmerie de Saint-Valéry vient se garer près de nous. Deux gendarmes en descendent et s'approchent de nous. Préoccupés par cette chose que nous suivons depuis 3/4 d'heure, nous ne les laissons pas parler et nous leur racontons notre histoire. Sceptiques mais curieux, ils s'appuient à la voiture et regardent en l'air.

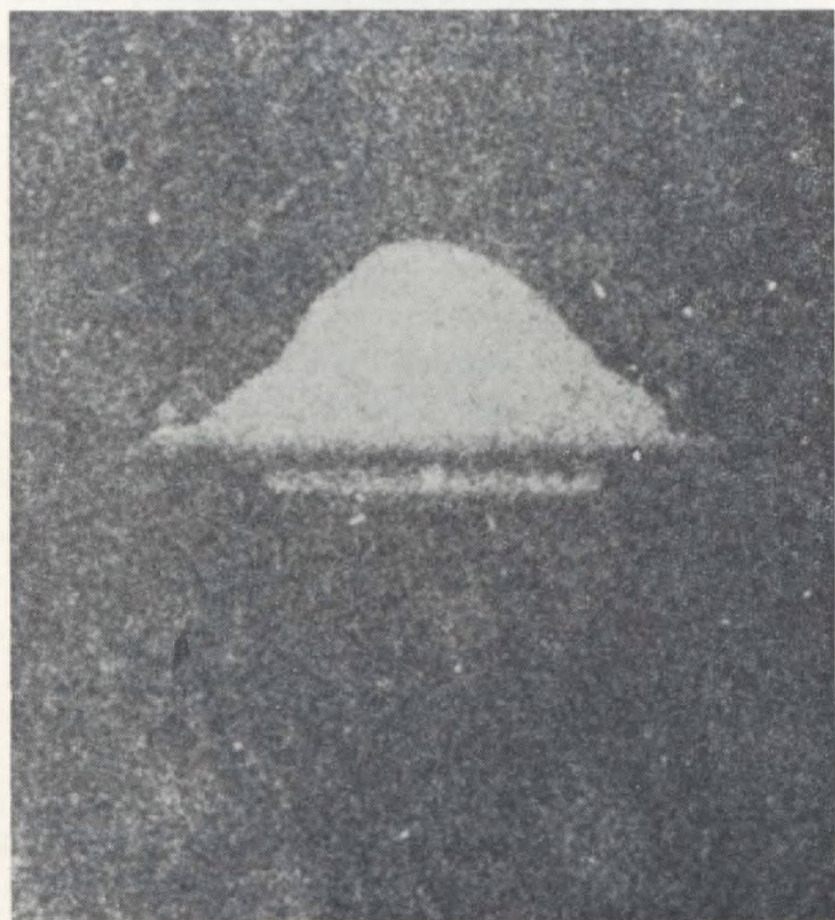
Au bout de quelques minutes qui nous paraissent très longues, le phénomène se reproduit. Leur étonnement, pour ne pas dire leur stupeur, nous rassure, car nous finissons par nous demander si nous n'avions pas rêvé. Quand la lueur s'éteint, nous discutons et ils décident de se rapprocher. Ils partent à toute allure vers Pendé,

(suite page 12)

Pavlik ONB 11-7-1973

N.D.L.R. — La similitude de cette photo avec le croquis établi par le témoin de Béhencourt est évidente, jusqu'à cette parallèle à la base qui semble détachée de l'objet.

F. L.



ENQUÊTE DE M. LESBROS A BALAGNY-SUR-THERAIN (Oise)

M. G. M. (anonymat demandé), agent technique, 34 ans, se rendait seul en voiture de son domicile, à Mouy, vers Montataire, son lieu de travail. C'était lundi 25 mars 1974 à 7:45 ± 10 mn, le temps était très lumineux. La température relativement douce pour l'époque. Il venait de quitter Balagny-sur-Therain et roulait vers Cires-les-Mello sur la nationale N° 329. A quelque 500 m après le moulin de Villeteint, il aperçoit sur sa gauche, au-dessus des marais, une lueur rouge orange qui s'élève rapidement dans le ciel. L'observation dure 2 secondes. Il arrête sa voiture et regarde mieux ; il observe alors qu'à l'endroit où il a vu l'objet au plus près, une lueur bleue verdâtre persistait.

L'objet avait une forme générale ovale, le grand axe horizontal, mais l'ovale n'était pas régulier. A bout de bras, M. G. M. estime sa dimension à 3 ou 4 en largeur et 2 cm en hauteur.

Dimension angulaire

$$\begin{aligned} \text{Largeur} &= 3/70 = &= 2^\circ 45 \\ &= 4/70 = &= 3^\circ 27 \end{aligned}$$

Il pense que l'objet était à 150 m de distance et à 40 m de hauteur lorsqu'il l'aperçut pour la première fois.

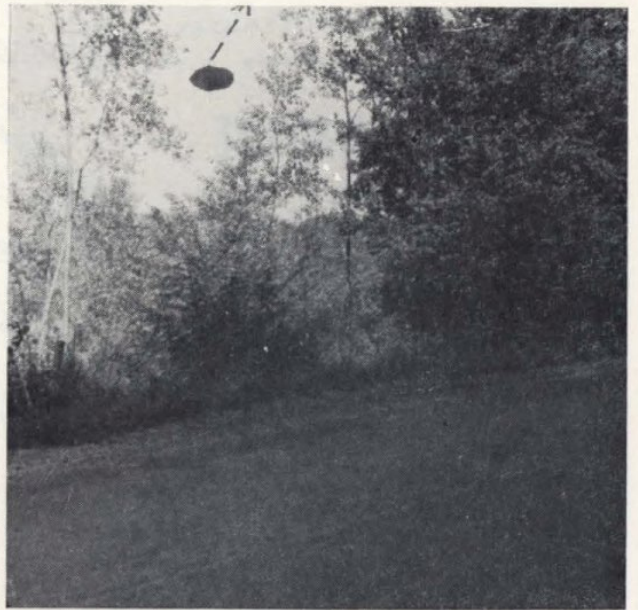
$$\text{L'angle de visée était alors de } = \frac{40}{150} = 15^\circ$$

L'angle de visée à la disparition de l'objet était environ de 70°.

En prenant les dimensions angulaires de 2° 45 et 3° 27 pour le diamètre horizontal de l'objet on peut déterminer sa dimension approximative comprise entre

$$\begin{aligned} x &= 150 \text{ kg } 2^\circ 45 = 6,42 \text{ m} \\ x' &= 150 \text{ kg } 3^\circ 27 = 8,57 \text{ m} \end{aligned}$$

J'ai parcouru le marais en tous sens mais n'ai observé aucune trace sur le sol.



M. G. M. signale que les dimensions angulaires de l'objet diminuaient en s'élevant, la disparition ayant eu lieu assez haut dans le ciel sous un angle de 70° à 80°.

N.D.L.R. — Encore une observation sur le Thérain... Tant que des mesures scientifiques ne seront pas faites en ces lieux pour savoir ce qui les différencie des autres nous ne pourrons pas aller plus loin que la relation des faits. Il y aurait là pourtant un champ immense ouvert à la recherche et qui permettrait peut-être de trouver quelque chose de neuf que l'on ignorait jusqu'ici. Inlassablement nous le répéterons.

F. LAGARDE.

SAINT-VALERY-SUR-SOMME

(suite de la page 11)

nous les suivons, et nous nous garons en pleine campagne. C'est terminé nous ne verrons plus rien. Nous revenons au premier endroit, nous attendons, rien, lassés nous rentrons.

Chaque fois que le phénomène s'est produit, la forme reste sur place mais la réapparition suivante s'est faite plus près de la mer en restant parallèle à la route. Le phénomène s'est reproduit 8 à 9 fois dans l'heure, avec approximativement la même proportion de temps d'apparition et d'intervalle.

Nous ne savons pas toujours ce que c'était, mais cela n'a aucun rapport avec toutes les hypothèses que nous avons faites : reflets, avion, météorites, etc.

Recueillis par F. Lagarde
(document personnel)

Les témoins sont connus parfaitement et d'un niveau d'instruction élevé.

N.D.L.R. — Si pour une observation on pourrait fournir une hypothèse, lorsque le même phénomène se reproduit 8 fois on est désarmé. Nous sommes là dans l'inconnu. C'est un très beau rapport d'observation.

Nos Activités

ENQUÊTES : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

RESUFO (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour établissement de fiches. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétaire : M. Jean-Claude VAUZELLE, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses. (Timbre réponse S.V.P.).

GTR : Le Groupe Technique de Recherches est assez spécialisé et demande la participation de techniciens avertis, afin de résoudre les problèmes de la détection des M.O.C., et d'élaborer les moyens de mesure de leurs effets physiques. Avec des associations régionales comme l'ADEPS, ce groupe collecte également tous les appels de détecteurs, que ceux-ci soient ou non accompagnés d'observations insolites, et contribue à l'organisation du réseau national de détection.

Responsable : M. René OLLIER, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris (Timbre réponse S.V.P.).

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.).

SEINE ET MARNE

Enquêteur : P. Berthault (enquête juin 74).

Lieu : Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne), domicile des témoins.

Date : nuit du 23 au 24 janvier 1974 vers 0:00.

Témoins : M. Puech, directeur commercial, 55 ans environ ; Mme Puech, sa femme, domiciliés avenue du GI-Leclerc à Souppes.

Météo : ciel clair, température douce.

LES FAITS

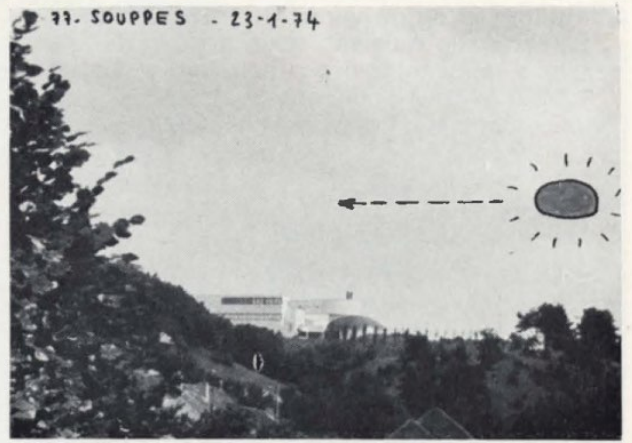
Mme Puech se trouvait dans la cuisine au rez-de-chaussée lorsque, regardant instinctivement à l'extérieur, elle vit un objet lumineux vers le N-E, au-dessus de la « Montagne du Boulay ». Elle appela son mari et tous deux montèrent au premier étage pour mieux observer. L'objet, immobile, avait une forme ovale peu prononcée et passait successivement du jaune à l'orange avec une période de quelques secondes en émettant un éclair à chaque changement de couleur. L'objet est resté immobile pendant 10 mn environ puis s'est mis lentement en mouvement vers le N avant de s'immobiliser de nouveau. Les témoins ont alors cessé l'observation. Aucun bruit n'a été perçu.

FAITS ANNEXES

Il y a quelques années, Mme Puech et sa fille ont observé à La Madeleine (Seine-et-Marne), alors qu'il faisait nuit, un objet elliptique de couleur rouge. L'objet se déplaçait sans bruit à une vitesse supérieure à celle d'un avion, sur une trajectoire S-N, semblant venir de Château-Landon (localité entourée de trois failles).

COMMENTAIRES PERSONNELS SUR LES OBSERVATIONS

Celle du 23 janvier ne semble pas pouvoir s'expliquer par un objet connu.



On pourrait être tenté d'expliquer l'observation du 19 juin par un hélicoptère ou un dirigeable ; mais un hélicoptère aurait fait un bruit énorme dans cette vallée et les déplacements rapides de l'objet excluent le dirigeable. Sa disparition entre l'école et les arbres permet d'estimer sa distance à 600 m environ. Sa longueur apparente de 1° permet de lui attribuer une longueur d'environ 8 mètres.

Il faut signaler qu'un dirigeable publicitaire « Good Year » a été observé un peu plus au N au moment de l'observation. Sa description est très différente : forme très allongée, estimée à 50 mètres de longueur, déplacement très lent en se balançant et marque Good Year en lettres énormes.

On a souvent remarqué que les OVNI s'aiment se plaire à brouiller les pistes en apparaissant dans des conditions prêtant à confusion.

Festival de boules dans le Loiret

par Pierre BERTHAULT (Enquête Février et Juillet 1974)

Lieu : Bouzonville-en-Beauce - 4 km N O de Pithiviers (Loiret). Observations faites depuis le pavillon des témoins.

Dates : voir détail ci-dessous.

Témoins : M. Jean Coutand, 45 ans environ, technicien dans un laboratoire de verrerie.

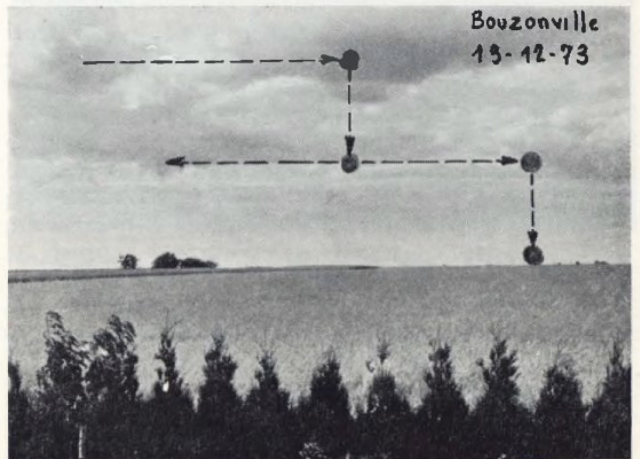
Sa femme, 45 ans environ, employée dans l'administration.

Météo : ciel toujours clair.

Les faits : les observations ont été notées par Mme Coutand sur un agenda.

19-12-73 - 20:30 — Nous observons une vive lueur blanc néon provenant d'au-dessus de la maison. Nous sortons dans le jardin et ne voyons rien.

19-12-73 - 20:55 — Deux boules oranges vif, à 200 m du sol, se dirigeant vers le bosquet d'arbres fruitiers du père Hureau. Elles s'immobilisent et descendent à la verticale sur le sol à l'O du village d'Ezerville. Au bout de 15 à 20' elles remontent et naviguent lentement d'O en E et vice versa.



A 23:00, nous étions dans le jardin en quête de voisins pour observer le phénomène. Soudain deux grosses boules oranges vif, de la taille d'une pleine lune, arrivent de l'E (Massey-Ferguson comme point de repère), amorcent une courbe et vont, comme les autres, observer en direction d'Ezerville-Engenville. Une des boules s'immobi-

lise au-dessus du petit bois (à droite d'Ezerville), brille de mille feux et disparaît en une seconde. Une autre se dirige vers l'O, grossit, étincèle et disparaît. A ce moment, nous prenons la voiture et allons faire notre déposition à la gendarmerie.

15-1-74 — Une boule orange, lointaine, apparaît à droite du bois d'Ezerville, s'immobilise et disparaît.

16-1-74 — Idem à droite du bois Hureau.

17-1-74 — Les boules apparaissent très peu de temps.

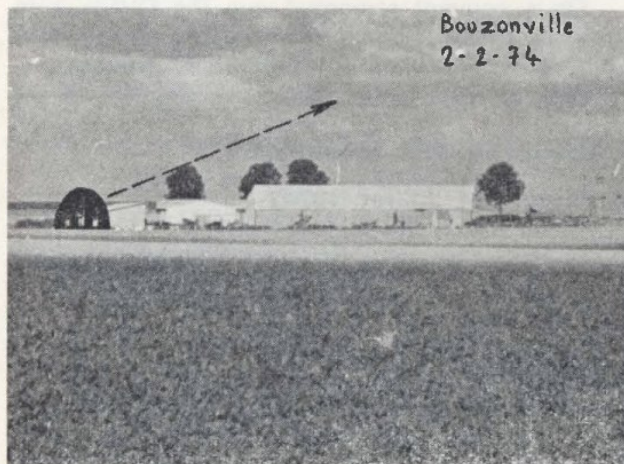
20-1-74 — Nous sommes allés à Ezerville demander à des paysans s'ils n'avaient rien vu. Personne ne sait rien. Aucune trace suspecte.

25-1-74 — Boule E-N, visible très peu de temps ; ça paraît s'éloigner de plus en plus.

2-2-74 - 19:15 — Chambre E, Ovni fixe 2 minutes environ, puis s'éteint au-dessus des Ets Massey-Ferguson. Grosseur à bout de bras 1/4 de doigt. Photographie 5'00 de pose pour le même objet (?), qui réapparaît.

2-2-74 — 22:13 — Chambre E ; soudain un véhicule éclairé apparaît dans le champ avant les Ets Ferguson. Plusieurs feux (couleur de phares) sans le « toit ». A l'intérieur apparaissent nettement des sortes de tétines. L'une, centrale, semble émettre des signaux. Tandis que Jean photographie sans pose, je prends la lampe électrique et fais des signaux. Hélas, tout s'éteint aussitôt. On voit une forme sombre disparaître vers la droite par rapport à nous. Il fait clair de lune.

Le dimanche matin, de bonne heure, Jean va voir s'il y a des traces de roues. Le sol est humide et boueux. Il n'y a aucune trace.



10-2-74 - 19:00 — Boule orange entre les arbres Hureau et le lampadaire, vue quelques secondes.

11-2-74 — Idem, mais direction Engenville.

12-2-74 - 21:00 — Ovni couleur rouge sang brillant (nous n'avons encore jamais observé une telle teinte), apparaît entre le premier lampadaire, à droite du bois, et la deuxième lumière que l'on voit chaque soir. Il descend sur le sol, brille comme un rubis et disparaît. Je le reverrai 1 h plus tard à 1 m ou 1 m 50 du sol, se dirigeant vers la 2^e lumière de droite et disparaître en quelques secondes. Jean veille jusqu'à 1:00 de la nuit. Trois boules côté N, une boule côté E. Il a pris plusieurs photos.

13-2-74 - 20:00 — Côté arbres Hureau, une boule orange disparaît très vite. A 21:00, boule orange passe au-dessus d'Ezerville, à 100 m ou 150 m de hauteur. Disparaît vers les arbres Hureau. Une autre, côté E, disparaît en quelques secondes.

24-2-74 - 21:30 — Grosse boule se rapprochant et grossissant aux appels de lampe. Reste immobile 4 ou 5 mn et disparaît progressivement. Nous avons l'impression qu'elle nous dit au revoir.

DETAILS ANNEXES

RAPPORTES PAR LES TEMOINS :

Les évolutions des boules ont toujours été lentes. M. Coutand a fabriqué une torche lumineuse puissante à l'aide d'un tube, d'un miroir et d'une ampoule de 100 W. Lorsqu'il dirigeait cette torche sur une des boules, celle-ci s'éteignait aussitôt pour réapparaître quelques secondes plus tard, un peu plus loin. Certains soirs où les boules n'étaient pas visibles, elles apparaissaient après que le témoin ait fait des appels avec sa torche.

Lors de l'atterrissage supposé du 2/2, M. et Mme Coutand avaient souhaité fortement un contact avec les objets quelques minutes avant.

Les jours où une personne étrangère se trouvait chez eux, les boules ne sont jamais apparues malgré les signaux lumineux. Des voisins alertés un soir n'ont rien vu, les boules étant disparues entre-temps ; un avion passait au même moment et les témoins ont été pris pour des illuminés. Un ingénieur connu de M. Coutand a malgré tout aperçu un jour une boule qui a rapidement disparu ; il n'a pas voulu se prononcer ni en reparler. La fille des témoins, âgée de 14 ans, a observé quelques fois les objets mais elle était généralement couchée.

Un soir, M. Coutand s'est servi de sa voiture au moment où une boule était présente ; la courroie de dynamo, pourtant bien tendue a patiné comme si celle-ci était bloquée. La voiture n'avait jamais présenté cette anomalie.

C'est généralement Mme Coutand qui observait les objets la première. Les témoins n'ont jamais eu très peur, mais ont, au contraire, toujours souhaité un contact avec les objets ou leurs occupants supposés.

Le chien des témoins n'a jamais eu de réaction à la présence des objets, mais il a hurlé à la mort au moment de la lueur du 19/12 à 20:30.

Les photos qui ont été prises montreraient des traces dédoublées. M. Coutand les a fait transmettre au C.N.R.S. par une personne de sa connaissance, mais cet organisme, qui les a trouvées intéressantes, ne les a pas rendues et ne donne plus signe de vie.

AUTRES OBSERVATIONS ETRANGES

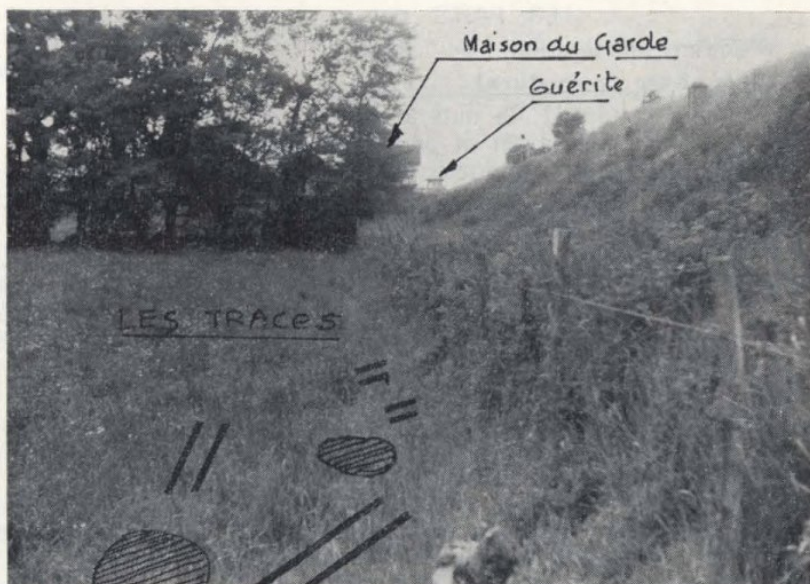
RAPPORTES PAR LES TEMOINS :

En septembre 1970 ou 1971, un soir, vers 23:00, ils se trouvaient dans la forêt de Vrigny entre le domaine de Lormoy et l'observatoire de Chambon pour entendre le brame du cerf. Les témoins étaient dans leur voiture tous feux éteints. Ils virent soudain une petite boule verte, comme éclairée de l'intérieur, se déplaçant lentement,

● ● ●

SUR LES BORDS DE LA LOIRE ENQUÊTE A LA POSSONNIÈRE (Maine et Loire)

Par M. LELEU



Témoins.

M. Saulnier, 67 ans, boulanger en retraite, et son épouse, habitant Le Chilleau à la Possonnière.

C'est un homme accueillant, cordial, sérieux, qui n'a aucun intérêt à rechercher la publicité. Pour l'article qui a paru dans la presse locale « Le Courrier de l'Ouest » il a tenu à garder l'anonymat. Il apparaît peu vraisemblable qu'il ait monté un canular.

Lieux de la première observation.

Une clairière, sur la rive gauche de la Loire, en face de La Possonnière, à proximité de la boire Colas (Michelin 63 pli 20).

Lieux de la deuxième observation.

Un pré situé en face de l'île Béhuard, entre la voie ferrée Angers-Nantes et un bras de la Loire appelé La Guillemètre.

Les sites des deux observations sont éloignés l'un de l'autre de 1 km (voir plan). Cette région est peu fréquentée en hiver par suite des crues du fleuve.

(suite page 16)

● ● ●

sans bruit et sans à-coup, à environ 1 m au-dessus du fossé, devant eux. Peu rassurés, ils ne bougèrent pas et la chose se fondit progressivement au loin.

En mars 1974, un soir par clair de lune, les témoins se trouvaient dans leur jardin. Ils virent dans un champ labouré, à l'E de leur maison, à environ 60 m, une forme blanche ayant vaguement la forme d'un animal, glisser lentement à 50 cm au-dessus du sol. Il n'y avait pas de pattes visibles et le mouvement était continu, pas du tout saccadé comme l'aurait été celui d'un animal. Ils virent une sorte de « tête » se tourner vers eux avec deux « yeux » brillants. N'osant pas approcher, ils ont éclairé la chose avec une lampe sans rien distinguer de plus. Celle-ci a continué son mouvement et s'est progressivement fondue en s'éloignant. Le chien des témoins n'a eu aucune réaction.

Toujours en mars 1974, M. Coutand a observé un soir, une sorte de grande flamme pâle se déplaçant lentement de gauche à droite, devant l'horizon, comme un feu follet. Il a eu peur et n'est pas sorti.

COMMENTAIRES PERSONNELS :

Les enregistrements de Chambon-la-Forêt, distant de 20 km, ne montrent rien de significatif. Il y a une baie les 15 et 17 janvier, mais les témoins n'ont pas noté l'heure de l'observation

pour ces deux jours et les enregistrements sont assez agités toute cette période.

Le lieu des observations ne semble pas présenter de caractéristique géologique particulière.

Il semble bien que les observations n'aient pas été dues au hasard et les témoins choisis. Si l'on ne peut pas parler d'« engins » on ne peut nier le comportement intelligent des objets et l'existence d'une sorte de « contact » par la pensée entre les objets et les témoins. Notons les trois autres observations étranges faites par les témoins. On peut se demander si certaines personnes n'ont pas des facultés spéciales favorisant certaines apparitions inexplicables, dont les OVNI's.

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

LES FAITS

Prémière observation.

(Voir photo couverture)

Fin janvier (1974), la date n'est pas connue avec précision, le témoin et son épouse ont observé un phénomène lumineux insolite.

Il était 12:15. Le témoin rentrait chez lui, et en regardant par la porte vitrée, orientée approximativement vers le S, il a aperçu une lumière intense de l'autre côté du fleuve, à proximité de la rive.

C'était une sorte de boule de feu projetant des rayons lumineux, un peu comme un arc électrique. Cette lumière faisait mal aux yeux. La distance mesurée sur la carte au 1/25 000 est de 1.000 à 1.300 m. Le pied des arbres de la clairière était éclairé, tant la lumière était forte. Le ciel était nuageux sans soleil. M. Saulnier a pris ses jumelles pour voir de quoi il s'agissait, mais la lueur était insoutenable. Il a repris plusieurs fois ses jumelles sans pouvoir rien distinguer. Le phénomène lumineux a duré de 3 à 4 minutes et il s'est éteint brusquement. D'autres témoins inconnus ont signalé également le phénomène à la gendarmerie de Saint-Georges-sur-Loire.

Sur la carte IGN au 1/25 000 Angers 5-6 le phénomène lumineux était situé aux coordonnées suivantes : ordonnée 367,32, abscisse 272,02.

Deuxième observation.

Sur cette observation un rapport a été dressé par la gendarmerie de Saint-Georges-sur-Loire. Il porte le n° 135 en date du 10 février 1974. Il est accompagné de plusieurs photos montrant nettement les traces.

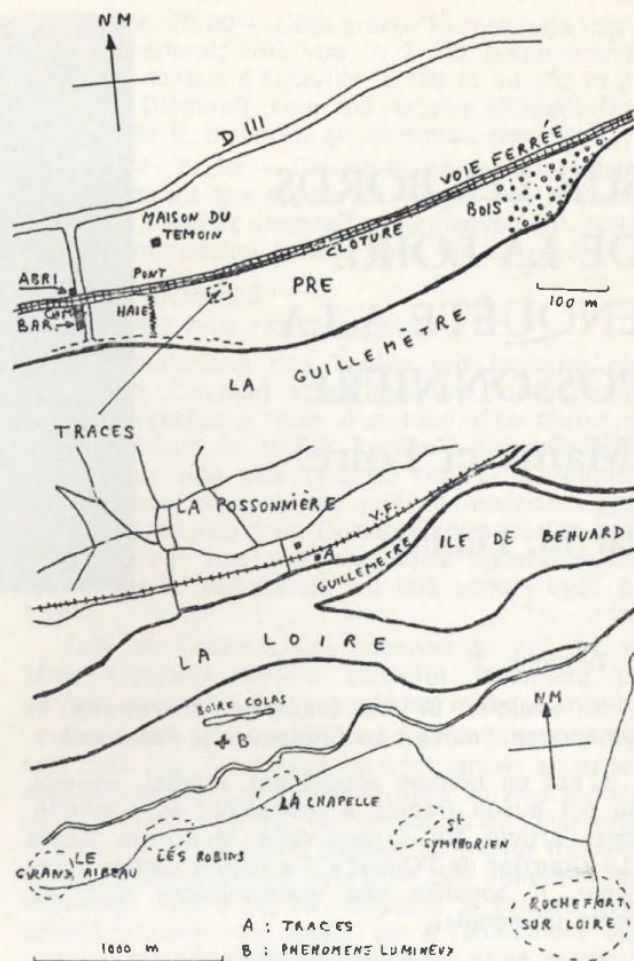
Le samedi 9 février 1974, vers 16:30, le témoin sort de sa propriété située près de la voie ferrée Angers-Nantes, et se dirige vers son pré situé à 100 m, pour aller ramasser des pissenlits, ce qu'il fait très souvent. Dans le fond de son jardin un petit chemin passe sous la voie ferrée et conduit directement à son pré.

Il marche le long d'une haie, fait un grand tour et revient le long de la clôture qui sépare son pré de la voie ferrée. Soudain devant lui, il aperçoit des traces insolites nettement visibles dans l'herbe. Elles couvrent une superficie de 5 m sur 5 m environ. Ce sont des traces rectilignes parallèles, comme celles que laissent les skis. Elles sont orientées en plusieurs sens. La plus longue mesure 3,50 m, une autre mesure 1,50 m, et deux petites 0,50 m environ (voir schéma). Le témoin remarque en outre deux zones où l'herbe est tassée et même damée, comme si quelque chose de très lourd l'avait piétinée (comme si quelque chose avait dansé). Des pas humains n'auraient pas, selon lui, tassé la terre aussi fortement.

D'ailleurs, quelque temps après, des curieux sont venus et il a pu constater la différence entre la zone piétinée par eux et celle des traces.

A l'emplacement des traces parallèles, l'herbe est usée comme si des patins avaient frotté. Il n'y a aucune trace de brûlure, ni perturbation magnétique.

La situation du pré est assez particulière. C'est une pièce rectangulaire de 600 m de long sur 75 m de large. Elle s'étend entre la Guillemètre, qui est un bras de la Loire, et la voie ferrée



Angers-Nantes. Les petits côtés sont fermés d'une part à l'O par une haie d'arbres assez grands et rapprochés les uns des autres, et d'autre part, côté E, par une partie boisée de 200 m de long, se terminant en pointe resserrée par la voie ferrée se rapprochant de la Guillemètre. Le remblai de la voie domine le pré de 4,50 m, au pied du remblai une clôture en fil de fer barbelé sur piquets bois délimite le pré. Deux entrées permettent l'accès au pré. L'une est ménagée dans la haie côté O, empruntée par les vaches venant paître l'été, l'autre, une porte étroite rudimentaire est située au coin de la haie et de la clôture. Derrière cette petite porte un chemin étroit et court conduit au jardin de M. Saulnier, en passant sous un petit pont inférieur à voûte arrondie sous la voie ferrée. La hauteur sous voûte est de 1,80 m, la largeur au niveau du sol de 2,05 m. Ce chemin privé n'est habituellement emprunté que par M. Saulnier et son épouse.

En arrêt devant les traces, le témoin se demande ce qui a pu les causer. Les hypothèses sont peu nombreuses.

- 1 — Bateau tiré sur le pré.
- 2 — Engin venu par l'un des deux chemins de terre.
- 3 — Engin venu par la voie ferrée.
- 4 — Engin aérien.

Examens des hypothèses.

- 1 — Bateau.

Trainé sur le sol depuis la berge il aurait laissé des traces. Il n'y en a pas. Porté à dos, puis lâché sur place il y aurait eu des traces de pas :

il n'y en a pas. Des manœuvres auraient pu être effectuées par le 6^e Génie d'Angers. La gendarmerie s'est renseignée : il n'y en a pas eu. Hypothèse écartée.

2 — Engin par voie de terre.

Le 9 février, le chemin qui passe par la haie est rendu impraticable par la crue de la Loire qui recouvre les 3/4 du pré.

Reste le chemin privé. Si un engin l'avait emprunté il devait traverser le jardin de M. Saulnier par une allée compliquée pour aboutir à la porte de la propriété qui est un solide portail fermé en permanence. Le portail est intact, il n'y a aucune trace dans le jardin. Outre qu'il se serait fait probablement remarquer, la chienne n'aurait pas manqué d'aboyer.

3 — Engin par la voie ferrée.

Plus de cent trains y circulent chaque jour. Renseignements pris par la gendarmerie aucune manœuvre spéciale n'a eu lieu à la S.N.C.F. pour faire descendre de la voie un engin sur le pré.

4 — Engin aérien.

Un hélicoptère en difficulté aurait pu atterrir sur le pré. Mais un tel engin laisse des traces de roues ou de patins plus écartées que celles relevées qui ne sont espacées que de 30 cm. Cette hypothèse est à rejeter.

Le samedi, il y avait des pêcheurs sur la Guilleinière, et M. Saulnier leur a demandé s'ils avaient remarqué quelque chose dans la matinée. Ils n'avaient rien vu. Les traces auraient donc bien été faites durant la nuit.

A 200 m du pré, il y a deux constructions : la maison d'un garde-barrière, construite à 20 m en arrière de la voie ferrée, et un petit abri installé à proximité de la voie. Depuis la maison du garde-barrière on ne peut pas voir le pré, mais de l'abri c'est possible.

M. Saulnier a donc été demander au garde-barrière s'il avait vu quelque chose durant la nuit du 8 au 9 février. Celui-ci lui a répondu que l'abri n'était occupé par un remplaçant que lorsqu'il s'absentait. Habitant la maisonnette à 20 m de là il n'a pas besoin de passer la nuit dans l'abri. Cette nuit-là il était en service, le garde-barrière est resté chez lui, et l'abri est resté inoccupé.

Personne donc n'a rien vu ni rien entendu.

Quinze jours plus tard, un samedi matin, en compagnie de deux personnes venues voir les traces, M. Saulnier a noté que le pré était couvert de gelée blanche, ce qui était normal étant donné la température à cette époque, mais aucune trace de gelée n'était visible à l'endroit des traces, ce qui lui a paru anormal. L'herbe a mis un mois pour repousser normalement à cet emplacement.

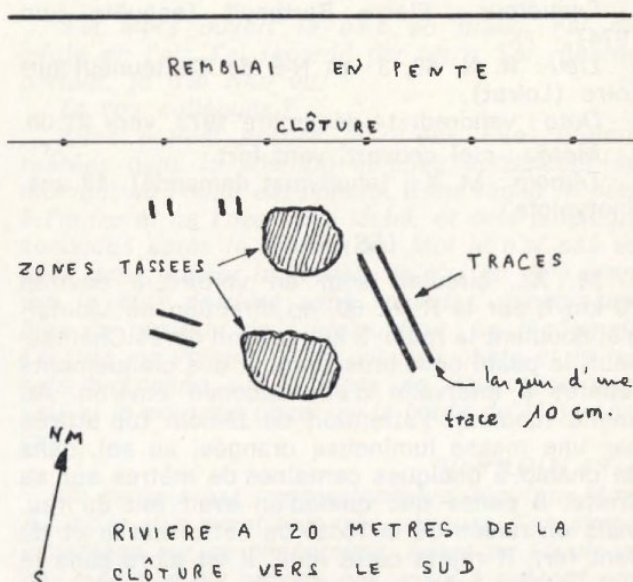
Remarques de l'enquêteur

Sur la première observation :

A — Il serait intéressant d'interroger les habitants de La Chapelle, Les Robins ou Le Grand-Aireau, hameaux situés respectivement à 400 m, 600 m et 1 100 m de la clairière où s'est produit le phénomène lumineux, vu par M. Saulnier, fin janvier.

B — Le témoin ne semble pas avoir une bonne vue puisqu'il porte des lunettes. Il est donc possible qu'il n'ait pas vu le décollage d'un objet au sol si celui-ci est devenu brusquement peu visible. Rappelons que la distance est évaluée entre 1 000 et 1 300 m.

ZONE DE LA VOIE FERREE



Sur la deuxième observation :

A — Si on écrase de l'herbe, les parties écrasées meurent et pourrissent progressivement. Cette décomposition lente est une réaction d'oxydation très faiblement exothermique mais peut être suffisante pour empêcher la formation de gelée blanche.

B — Le long de la clôture, tout près des traces, la terre avait été grattée. Le témoin prétend que ce n'est pas un animal qui aurait pu le faire parce que la terre n'était pas rejetée comme l'aurait fait un lapin. Mais apparemment il ne marquait pas de terre. J'ai fait tout de même un prélèvement. C'est une terre noire, sablonneuse, humifère, peu dense, friable.

C — Comparer l'observation de M. Saulnier avec celle de l'île Béhuard de Mme G... (voir LDLN 135, p. 14-16) il y a une grande similitude.

N.D.L.R. — Excellente enquête de M. Leleu qui suggère les remarques suivantes :

Vue du témoin. Les enquêteurs ne se penchent pas assez sur l'état de la vue du témoin. Au cours d'une enquête, il leur serait facile de faire un test avec leur propre vue sur un objet éloigné. Nous ne voyons pour ainsi dire jamais un tel test qui est en fait très important pour le crédit à porter sur les détails des descriptions du témoin. Je pense que cette remarque doit inciter les enquêteurs à se pencher sur ce problème de la vision.

Pour la question de la gelée blanche, je ne suis pas certain que la chaleur très faible du pourrissement de l'herbe soit suffisante pour empêcher sa formation. Ces zones retiennent d'ailleurs plus d'humidité que les parties vivantes et doivent être plus sensibles à la gelée. Dans de nombreux cas de traces on a remarqué une chaleur intense du sol, et il est possible qu'elle soit responsable de cette différence dans la répartition de la gelée.

Je ne serais pas pardonnable si, à la suite de M. Leleu, je ne mettais pas en évidence l'observation de l'île Béhuard le 13 décembre 1973, qui se situe à 3 km environ des traces relevées. Il y a très probablement là encore une zone de

(suite page 18)

DANS LE LOIRET

Enquêteur : Pierre Berthault (enquête juin 1974).

Lieu : R. N. 60, 3 km N-E de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret).

Date : vendredi 14 décembre 1973, vers 21:00.

Météo : ciel couvert, vent fort.

Témoin : M. X... (anonymat demandé), 48 ans, linotypiste.

LES FAITS

M. X... circulait seul en voiture, à environ 70 km/h sur la R. N. 60, en direction de Montargis, écoutant la radio. 3 km environ après Châteauneuf, le poste émit brusquement des craquements répétés à intervalle d'une seconde environ. Au même moment, l'attention du témoin fut attirée par une masse lumineuse orangée, au sol, dans un champ, à quelques centaines de mètres sur sa droite. Il pensa que quelqu'un avait fait du feu, mais en raison de la fixité de cette masse et du vent fort, il rejeta cette idée. Il vit alors dans le ciel, à peu près au-dessus de cette masse, et

semblant se déplacer vers l'O, un objet elliptique d'une surface apparente qu'il ne put estimer. L'objet était de couleur bleue uniforme avec des étincelles jaillissant tout autour, comme une meule émeri. L'ensemble semblait tourner en sens inverse des aiguilles d'une montre.

M. X... s'arrêta pour observer pendant que le parasite de la radio continuait avec la même périodicité. Peu rassuré, il ne sortit pas de sa voiture et ne voyant arriver aucun autre véhicule sur cette route pourtant fréquentée, il prit peur et redémarra. Le parasite décroûta alors progressivement jusqu'à disparaître complètement environ 2 km plus loin. L'observation avait duré 1 minute environ. Aucun bruit ne fut perçu, le témoin n'a pas arrêté le moteur de sa voiture.

COMMENTAIRES PERSONNELS :

Le témoin ne peut préciser à moins de 500 m près l'endroit de son observation. Quelques recherches sur place et des questions posées aux cultivateurs voisins n'ont pas permis de trouver de traces.

Ce lieu ne semble pas présenter de particularités géologiques connues.

Observation d'une "BOULE ROUGE" à Segos (Gers) aux environs du 20 Août 1974

Enquête de : M. Alain Coudroy, M. Patrice Gueudelot, Mme Gueudelot (en date du 22-9-74).

Segos est un petit village (304 h.), situé à gauche de la N. 134, allant d'Aire-sur-l'Adour (40) à Pau (64). A 10 km d'Aire. carte Michelin 82, pli 1.

Témoin principal : Mme Biben (78 ans).

Autres témoins : sa fille, Mme Fauthoux, sa petite-fille, Claudine Fauthoux.

M. Crabos, habitant une ferme à 1 km à vol d'oiseau du témoin.

LES FAITS

Mme Biben, à 22:30, décide d'aller fermer les volets de la pièce, ceux-ci étant restés entrebâillés. Elle fut saisie par une lumière très rouge arrêtée au-dessus du champ de tabac et de maïs, face à la maison. Elle ouvrit les volets tout grand, pour mieux voir, tout en se demandant ce que cela pouvait être. C'était une grosse boule rouge éblouissante, qui se mit à se déplacer tout doucement... tout doucement... « Ça faisait des étincelles, dit Mme Biben. J'ai appelé ma fille et ma petite-fille ; oh, venez voir, venez voir ce feu, du rouge là !... ».

D'après Mme Fauthoux, fille de Mme Biben,

LA POSSONNIERE

(suite de la page 17)

manifestations du phénomène, dont seulement quelques rares échos nous parviennent. Les habitants de ces lieux savent sûrement autre chose qu'ils n'ont jamais officialisé, et si nous voulons vraiment progresser dans la connaissance du phénomène il faut s'intéresser à eux. Les Sibenaler, Fourez, Trouillot, Rolland, René, tous enquêteurs, et les nombreux lecteurs de la région devraient faire un effort dans ce sens, voire des veillées d'observation dans cette zone, sur des emplacements où la vue est dégagée. Bien sûr, s'entendre pour aller interroger les habitants des hameaux que signale M. Leleu.

F. Lagarde

sa mère poussait des exclamations, tellement sa surprise était grande. Elle vint à la fenêtre ainsi que Claudine. Elles virent la boule s'éloigner et disparaître derrière un petit bois, sur une trajectoire horizontale. Le maïs et le tabac, à cette date, mesuraient, d'après M. Fauthoux, 0 m 50. Cette boule stationnait donc par conséquent à 50 cm du sol en éclairant le haut du maïs.

D'après les renseignements donnés par les témoins, la boule était à environ 200 mètres et mesurait, bras tendu, 3 cm (goniomètre), ce qui donne un diamètre de 10 mètres environ. Disparition à l'E. Les chiens n'ont pas aboyé. Mme Biben n'a pas souffert des yeux, mais assez impressionnée par son observation elle ne put dormir cette nuit-là.

M. Crabos, lui, est sorti devant sa porte (sans noter l'heure), a remarqué, venant du S, cette grosse boule rouge tournant sur elle-même et jetant des étincelles. Il l'a vue lui aussi disparaître derrière le bois. Il ne s'est pas posé de question, pensant avoir observé un météore. D'après la disposition des fermes, la boule aurait fait une courbe pour stationner devant la ferme Fauthoux. Ceux-ci ont contrôlé l'état de leur culture et n'ont rien trouvé d'anormal.

Le lendemain, vers 23:00, la fille aînée des témoins (maison près du bourg de Segos) a observé près du petit bois une lueur rouge qui s'éteignit rapidement.

Note des enquêteurs : nous avons été voir le « petit bois », en réalité un bosquet inextricable (tout ce qui reste d'un bois plus important après le remembrement), entouré de champs de maïs et de prairies de paillage. Un peu plus loin, derrière, coule le Léas. Il faut noter que Mme Biben, au cours de ses visites dans les fermes voisines, a parlé de son observation et on lui aurait dit que cette boule avait été aperçue à Garlin (64). Nous avons pris contact avec la gendarmerie de Garlin qui n'a entendu parler de rien. Il faudra, nous pensons, aller interroger les habitants.

EN BIGORRE : un petit disque bien curieux

Enquête F. Lagarde sur information de M. Cou-dreau. Le témoin vient dans mon bureau, les lieux me sont bien connus.

Il va être minuit, le soir du Vendredi Saint, le 12 avril 1974, dans une clinique tarbaise.

Au troisième étage est un long couloir central, très large, plongé dans l'obscurité. A chaque bout, une grande baie vitrée est percée. L'une donne au S-O, l'autre donne au N-E, là où commence la campagne. A 25-30 m, un adorable petit chemin, bordé de hauts peupliers dépassant la hauteur du troisième étage.

Dans le couloir, à son poste de service, Mme G. A..., infirmière, surveille à son bureau le monitoring des électrocardiogrammes des malades sous surveillance constante.

Soudain elle aperçoit dans l'espace, derrière la baie vitrée, côté N-E, en avant de la ligne des peupliers, à quelques mètres derrière la baie, un disque lumineux dont le diamètre peut être évalué à 20 cm. La couleur était rouge orangé, le contour était parfaitement défini, de temps en temps des teintes vertes apparaissaient fugacement autour. La vision a duré 5 à 6 secondes et le disque a disparu. « Bien que je sois au troisième étage, la seule chose à laquelle j'ai pensé est que j'étais l'objet d'une farce de mes collègues et je les ai appelées pour le leur demander », dit Mme A...

Bientôt elles se trouvaient cinq au troisième étage, près du poste que ne pouvait quitter Mme A... Elles affirmaient toutes qu'elles n'étaient pas auteurs de la farce et blaguaient un peu le témoin sur sa « vision ». Dix minutes à peine venaient de s'écouler quand le phénomène refit son apparition, derrière la même baie, et toutes purent l'observer.

Mme A... était déconcertée. L'objet se situait à la même hauteur que la première fois, mais au lieu d'être immobile il décrivait une orbite dont l'axe était matérialisé par le montant central de la baie. Il ne modifiait pas sa trajectoire, ni en hauteur, ni en largeur. En décrivant son orbite le disque paraissait se présenter sous la forme ovoïde, autrement dit comme une lentille bi-convexe, à droite et à gauche de l'orbite, revenant à sa forme circulaire lorsqu'il se présentait de face. Le disque était rouge orangé, émettant un halo verdâtre un peu phosphorescent.

J'ai voulu savoir si l'objet voulait entrer, mais j'étais comme paralysée.

F. L... : Vous aviez toutes la frousse ?

Non pas moi, mais les autres étaient comme terrorisées, et même longtemps après la disparition de l'objet, que l'on a bien observé pendant 3 ou 4 minutes. Je voulais ouvrir la baie, mais je ne pouvais bouger. J'ai pensé alors manœuvrer l'interrupteur de lumière, je n'avais que le bras à allonger pour allumer deux longues rampes éclairant le couloir. Au moment où la lumière a fait son apparition le phénomène est parti en s'élevant en deux ou trois paliers successifs à une vitesse assez faible car j'ai eu le temps de compter ces paliers. Il s'est dirigé vers la droite de la baie, c'est-à-dire S ou S-E.

Votre impression après ?

J'ai alors ouvert la baie en grand, j'ai regardé en l'air, j'ai regardé par terre, j'ai regardé partout, je n'ai rien vu.

Et vos collègues ?

Elles étaient encore pétrifiées. Elles étaient restées dans la position qu'elles occupaient au moment où l'objet est apparu. L'une tenait le bras à l'autre et ne l'avait pas lâché, et cela plusieurs secondes après la disparition. Moi je n'ai pas eu peur, pour donner la lumière je n'ai eu qu'à étendre le bras derrière sans regarder, connaissant bien la position de l'interrupteur. Le lendemain j'ai pris ma voiture et un appareil photo et je me suis promenée sur la route de Rabastens pour voir si je pourrais observer la boule de Mme Loncan.

(Voir LDLN 133).

Je ne suis pas impressionnable, ajoutera Mme A... et je suis avant tout très curieuse d'en savoir davantage sur ce phénomène. Avant de l'avoir vu moi-même je n'y croyais pas, mais à présent que je l'ai vu je sais que cela existe et j'y crois. Mon observation restera gravée dans ma mémoire.

Elle ajoute que l'objet lui a paru très près de la fenêtre et qu'elle avait l'impression d'être observée.

Sitôt l'événement passé, Mme A... a fait le tour de ses malades au cas où quelque chose se serait passé. Elle n'a rien remarqué d'anormal.

REMARQUES PARTICULIERES

Je ne connais pas particulièrement Mme A... mais elle m'a donné l'impression d'une personne très équilibrée, mariée et mère de famille, très précise dans ses déclarations, d'un grand sang-froid. Elles sont cinq avec elle à avoir observé le phénomène évoluant près de la baie vitrée et dans le cadre de cette baie. Je n'ai pas interrogé les autres... peut-être l'aurais-je dû, si j'avais eu plus de temps... Mais le lendemain l'infirmière-chef a été mise au courant des événements de la nuit, et il n'y a aucun doute qu'il s'agit bien d'une observation très réelle.

Ainsi chaque jour, chaque année, des dizaines de milliers de témoignages de témoins convaincus viennent grossir les rangs de ceux qui l'étaient déjà. Avec le recul, on se rend compte combien sont vains et risibles les détracteurs d'autant, dépassés par les événements, dont le nombre s'amenuise, usés par le temps.

Je sais bien, plus et mieux que personne, que beaucoup de témoins se trompent, que d'autres en rajoutent, que quelques-uns en inventent, que des mégalomanes en mal de publicité vont sans scrupules jusqu'à publier des ouvrages qui seront très justement critiqués par les gens sérieux, mais il ne faut voir là que l'écume d'une réalité beaucoup plus profonde. Si l'on admet a priori que la somme des observations renferme toujours un certain pourcentage d'erreur humaine, rien ne devrait empêcher personne d'œuvrer pour la recherche. Mais le courage de ses opinions est encore une qualité assez rare, et il faut la saluer bien bas lorsqu'on la rencontre sur sa route.

Cette observation, qui a eu pour cadre étroit la baie du troisième étage, a certainement une

(suite page 20)

A BAVILLIERS

(Territoire de Belfort)

Enquête de M. MERCIER

Observation : du 4 septembre 1973.

Heure : 18:45.

Lieu : Bavilliers, 16, rue des Chênes.

Témoin : M. Charles Isèle, profession : technicien en informatique, âge : 50 ans environ.

M. Charles Isèle regardait son jardin au terme d'une journée ensoleillée et sans nuage lorsque son regard est attiré par un éclat lumineux dans le ciel, en direction O-NO. « Je l'ai fixé un moment et il a disparu ; il est réapparu à un autre endroit. C'est là que j'ai appelé ma femme.

— Regarde donc dans cette direction, qu'est-ce que tu vois ?

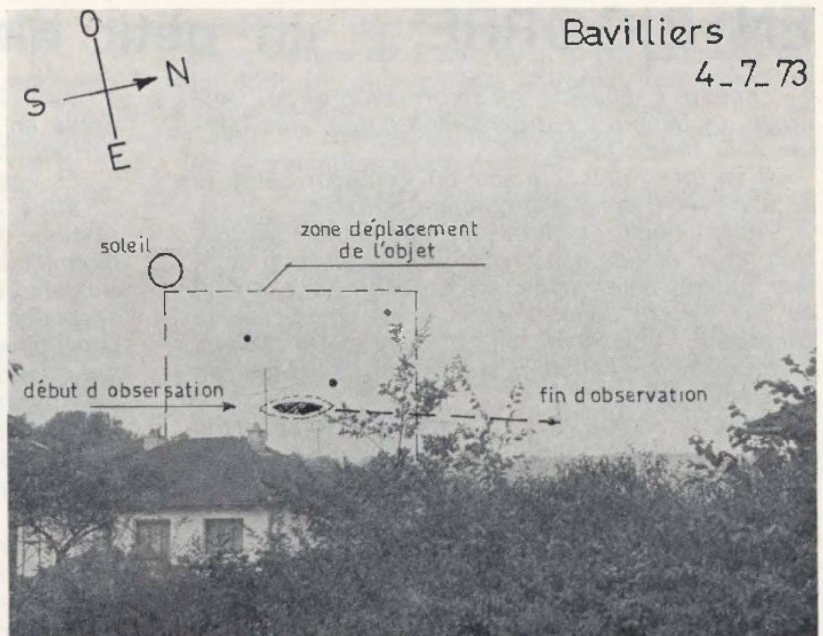
EN BIGORRE (suite de la page 19)

signification. L'objet aurait pu se situer n'importe où, mais il a choisi cet emplacement pour faire son cinéma. Qui était visé ? Peut-être Mme A... ou peut-être aussi les autres qui sont venues conforter son témoignage et l'assurer qu'elle n'avait pas eu des visions ? La clinique joue-t-elle un rôle, avec sa bombe au cobalt bien isolée, bien protégée ? Que de questions sans réponse chaque fois que l'on recherche la cause.

La dimension du disque a été comme toujours l'objet de discussions. Plus petit que la lune, affirme Mme G. A..., moins grand qu'une assiette, comme une assiette à dessert, précise-t-elle, se déplaçant dans le cadre de la baie. L'angle sous lequel la lune est vue fournit comme dimension 26 cm. Une assiette à dessert donne 20 cm environ. On peut admettre ce diamètre pour le disque. On voit qu'il est très petit et on peut s'en étonner si nous n'avions pas déjà enregistré d'autres observations du même genre. Que représente-t-il ? Un émissaire d'un objet plus grand ? Un objet ayant sa propre personnalité ? Que de problèmes soulevés par cette simple observation.

Pour être complet, il faut pourtant ajouter, faisant suite à de nombreuses enquêtes qui nous parviennent portant sur la personnalité du témoin, que Mme A... est douée de dons parapsychologiques qu'elle pense tenir de ses ascendants. Y a-t-il une relation entre ces dons et les manifestations du phénomène ? Il est encore trop tôt pour le dire, je me borne à l'enregistrer. Mme A... est native de Clermont-Ferrand, département bien visité par les UFO.

F. L...



Bavilliers

4_7_73

Mme Isèle : « J'ai eu du mal au début à fixer mon regard ; après mon œil a été attiré par cet éclat ; ça brillait. »

M. Isèle : « Un deuxième objet, puis un troisième sont apparus. Par moment ces objets étaient immobiles, puis ils changeaient de place. »

Mme Isèle : « Oui mais ça ne faisait pas comme un avion. »

N.D.E. : Mme Isèle décrit alors les mouvements désordonnés des objets passant d'un point du ciel à un autre sans que l'œil puisse les voir pendant leur trajet.

M. Isèle : « A un moment un des objets est venu vers nous, parce que ça grossissait. Puis ils ont disparu. C'est à ce moment là que tu m'as dit que l'on voyait un cigare en dessous » (le témoin s'adresse à sa femme).

Mme Isèle : « Oui, moi ça m'avait semblé bizarre. Au début tu m'as dit : ça c'est un avion. Puis j'ai dit : non cela n'est pas possible parce qu'il va trop lentement. C'était assez grand, vous savez... un cigare lumineux qui avançait. »

N.D.E. : Mme Isèle avait pris un point de repère, en l'occurrence la cime de grands arbres de la forêt voisine.

Mme Isèle : Je me disais : là ; il ne bouge plus. Non, ça n'est pas un avion. Après hop ! il s'en allait, et puis il s'arrêtait. C'était bien lumineux et puis alors il faisait du « sur place » et c'est ça qui m'inquiétait. Après, le toit de la maison nous a gênés. Après nous avons vu deux chasseurs à réaction, venant de l'ouest. Ils étaient très haut (pas de traînée de condensation), on ne les entendait même pas. Le ciel était d'un beau bleu. J'ai dit : tiens peut-être qu'ils sont allés voir ce qui se passait.

Mme Isèle poursuit : Dans le ciel ça fait bizarre parce que tout autour... c'était une masse brillante, incandescente.

R. Mercier : Était-il lumineux par lui-même ?

Mme Isèle : Oui, il dégagait il me semble, de la lumière.

R. Mercier : Quelle était sa couleur ?

Mme Isèle : « C'était très clair, brillant, chauffé à blanc, c'est difficile à définir. »

OBSERVATION A EVILLERS (Doubs) par J. TYRODE

Date et heure : Samedi 29 avril 1972, vers 23:00.

Témoins : M. et Mme René Chuat, Prise-Fequet, 2108 Couvet (Neuchâtel, Suisse).

Lieu de l'observation : Sur le chemin qui conduit au point de vue de Renédale, près de la citerne, à Renédale (Doubs).

Situation du phénomène : En vol à basse altitude en direction de Longeville.

Conditions météorologiques : Ciel couvert, opaque ; temps froid ; silence absolu.

Observation : (Absence totale de vent).

Cette nuit-là, M. et Mme Chuat étaient venus, comme cela leur arrive quelquefois, faire une nuit de veille près du secteur d'Evillers. Ils avaient choisi comme lieu de leurs investigations le petit village de Renédale. Ils se trouvaient là depuis plusieurs heures et rien de particulier ne s'était passé depuis leur arrivée.

Ils s'étaient tout d'abord rendus au point de vue de Renédale où d'ailleurs était arrivée une curieuse aventure : Prenant des photos panoramiques de la vallée, certaines d'entre elles restèrent toutes blanches !

Ils étaient donc revenus vers la citerne et regardaient le ciel.

Tout à coup, M. Chuat remarqua, à travers les arbres qui dominent la citerne, des lumières qui auraient fort bien pu être prises pour des étoiles. Toutefois, ces lumières avaient la propriété curieuse de s'allumer et de s'éteindre. Des étoiles, dans certaines conditions pourraient sembler faire de même, surtout quand on les voit à travers les branches. Aussi, M. Chuat eut l'idée de s'éloigner quelque peu afin de n'être pas gêné par ces arbres. Et alors, il put constater que ces lumières s'éclipsaient réellement.

En se reportant aux photos, on verra qu'il a désigné chacune de ces lumières par un numéro. M. Chuat aperçut les lumières 1, 2, 3 et 6. Mme Chuat aperçut les lumières numéros 3, 4, 5 et 6.



Ces choses se tenaient à environ 40 à 45° de hauteur, donc dans les branches hautes des arbres. Elles durèrent ainsi pendant 25 à 30 mn, sans changer de hauteur.

En fait, elles n'étaient pas apparues toutes en même temps. Mais elles sont devenues visibles après un intervalle de l'ordre de 5 secondes environ et jusqu'à 5 mn, c'est-à-dire que entre l'apparition des premières s'étaient écoulées environ 5 secondes, mais que cet intervalle était devenu près de 5 mn entre l'apparition de deux lumières successives prises parmi les dernières.

Puis, la lumière N° 6 partit très rapidement vers la vallée de la Loue et disparut à la vue. Les autres lumières partirent aussi, mais il est très difficile de dire ce qui s'est exactement passé. M. Chuat partit en voiture, sa femme restant sur place. Tous deux virent les lumières partir, mais sans qu'ils puissent préciser s'il s'agissait d'un départ ou d'une extinction. Ce qu'ils affirment, c'est que certaines d'entre elles allèrent approximativement en direction d'Evillers, mais sans qu'il soit possible de préciser plus.

● ● ●

M. Isele : « Moi j'ai trouvé que c'était gris, gris clair. »

R. Mercier : Le cigare pouvait-il être un nuage ?

Mme Isele : « Ah non, il n'y en avait pas. Justement les engins (les premiers objets) quand on les voyait et qu'ils disparaissaient, on disait : ils ne peuvent pas se cacher, il n'y a rien. Enfin, peut-être que là-bas, il y en a et on ne les voit pas mais... c'était un beau ciel bleu, très dégagé. »

M. Isele ajoute qu'il n'y avait pas de traînée derrière (le cigare).

R. Mercier : Est-ce que l'objet avait vraiment la forme d'un cigare ?

Mme Isele : « Oh c'était long, comme un bâton qui illuminait, enfin un cigare ou quelque chose de long. »

R. Mercier : Quel était le rapport de la longueur sur la largeur ?

Mme Isele ne sait répondre à cette question.

M. Isele l'a estimé lors d'une entrevue précédente à 4 et le diamètre des trois objets précédemment décrits à environ une fois la largeur du cigare.

R. Mercier : « Les contours du cigare étaient-ils nets ? »

M. Isele : « C'était nébuleux, ça n'était pas parfait comme contours. »

Mme Isele : « Il me semblait que ça dégageait beaucoup de choses, cette clarté ça laisse autour quelque chose, ça n'est pas net. On a regretté de ne pas avoir de jumelles. »

M. Isele : « C'était moins brillant que les petits objets. »

Mme Isele définit encore le mouvement de ces objets apparaissant à droite, à gauche, de haut en bas, sans logique apparente. Elle ajoute « qu'ils avaient l'air de s'amuser » et qu'en définitive le spectacle de ces objets lumineux les a eux aussi amusés (N.D.E.).

R. Mercier : A votre connaissance d'autres personnes ont-elles vu ces phénomènes ?

N.D.E. : Les voisins de M. Isele n'étaient pas sur place lors de l'événement. A sa connaissance, lui et sa femme sont les seuls à avoir fait cette observation.

Durée de l'observation : 15 à 20 minutes.

Le cigare est parti en direction du N-O derrière la forêt.

Les enquêtes de M. BUSCA dans les H^{tes}-Alpes

BRIANÇON-FONTENIL — Lundi 24 décembre 1973, 22:00.

Vu par une partie de la population de Fontenil et du Champs de Mars : par temps bas et neigeux, vent d'Italie moyen, un « Flash » extrêmement lumineux et puissant, dont une famille entière a, de par la position de leur villa, pu observer « l'origine », à travers le plafond nuageux.

1^{er} : un « Flash », couleur néon très blanc, descend des nuages, passe derrière un rideau de pins, puis une gerbe de feu, dont le bout se termine par des boules oranges, monte au-dessus des pins sombres d'une faille boisée située à environ 160 mètres en contre-bas O de la nouvelle ligne H.T. montée par l'E.D.F. et mise en service la veille (tout ce qui était visible du cirque montagneux, les nuages, furent illuminés de façon fantastique ; même les intérieurs côté N !).

2^e : M. et Mme Blanc André, gardiens du barrage E.D.F. du Fontenil et leur mère, se trouvant tous trois au rez-de-chaussée de la maison, à 300 mètres en contre-bas du « Flash », au bord de la Durance, face à la faille boisée située vis-à-vis du point coté 1.373 m 816, se sont sentis comme « tassés » par un puissant « Wwouf... wouf... » d'une seconde et demie environ.

M. Blanc, homme très calme, m'a dit : « on aurait dit un souffle magnétique, comme une pression », et ils tassaient tous trois légèrement les épaules !...

Après plusieurs jours (3) d'enquête à « tâtons », des recoupements m'ont permis, après avoir vu, sur un éventail de 4 à 600 mètres, d'autres familles (Simond-Albert Antoinette, Beraud Josette), de situer, après avoir parcouru prairies enneigées, bois de pins, vallons, lignes E.D.F., sur un rayon de 600 mètres et 900 mètres d'arc, de trouver ceci :

A : Aux environs « lointains », 400 mètres, la neige accrochée sur un tronçon de H.T. désaffecté, a été violemment incrustée en dérive dans les talus à travers la neige molle du sol, qui fut, par endroits, dénudée, l'herbe arrachée ! En face, côté N-O, sur la route Briançon-Fontenil, une vieille ligne électrifiée, à deux fils, a eu sept poteaux cisailés à la base, comme par du plastic ; tenus debouts par un huitième et un neuvième poteau à l'autre extrémité, ces sept poteaux ne sont tombés que le matin, vers 7:30, quand l'un d'eux a fini par céder, car il était déjà un peu penché. Quelques-uns de ces poteaux étaient assez vétustes ; par contre, d'autres étaient encore bons. Pas un seul n'a fait « d'échardes », ce qui est la normale des choses lors de chute par l'unique poids de la neige !. D'après le gardien du barrage, ces poteaux de 25 cm de diamètre, qui furent cisailés au ras du sol, ne sont pas tombés « normalement » ; par ailleurs, le phénomène observé sur les fils de H.T. désaffectés s'est reproduit, à même distance, sur deux autres secteurs dans l'arc des 900 mètres !

B : Dans le petit creux d'une vingtaine de mètres environ, au plus profond de la faille boisée où coule, par très grosse pluie, un... « oued », un fait curieux se trouve au centre du « Flash » : un pin mort, de 40 cm de diamètre, 8 m de hauteur, protégé par un énorme pin vert de 60 cm de diamètre, très touffu, par deux autres pins plus

petits, environné, à 3 et 7 m par un groupe de pins morts, qui eux-mêmes se trouvent au bord supérieur O de la faille boisée, EST LE SEUL a avoir subi une « traction » qui l'a déraciné... dans le sol gelé, soulevé ! puis déposé en amont de 2 m... puis « lâché », tête au N-E, en travers de la faille boisée, face au vent ! Une des racines maîtresses, longue de 1 m, section 20 cm, collée le long du gros pin protecteur, a été projetée 5 m au N en contre-bas ; des pierres sorties du sol gelé, des mottes de terre « à l'envers » parsèment en quart de cercle ce point précis.

Faisant suite à une campagne par affiches dessinées (Cinéma, vitrines, cafés, maison des jeunes) voici, sans commentaires, l'une des observations les plus marquantes de la région, photographiée par M. Poletto Lucien, fils d'entrepreneur, habitant Pont-de-Servière, à 2 km de Briançon.

Ce garçon, actuellement âgé de 24 ans, fait son service militaire au 159^e R.I.A. à Briançon.

Alors qu'en juillet 1970, dans un champ voisin, je prenais des photos de ma petite nièce, je vis soudain, venant de la vallée des Ayes, près du pic de Melezin, un objet brillant au soleil, en forme de disque très net. Rapidement, je pris un premier cliché puis réglais mon appareil 24 x 36 au 60^e F 22 et pris un second cliché. L'objet, volant en silence, avait la forme d'une grande assiette renversée ; il volait plus bas que le pic de Melezin, à environ 2.000 m d'altitude. Je n'ai pas eu le temps de reprendre un troisième cliché car la soucoupe avait déjà traversé la vallée de la Durance et elle disparut vers les Tenailles-Vallouise-Ecrins.



La pellicule photographique a été développée par M. Laury, photographe professionnel, qui m'a certifié l'authenticité de cette dernière.

MM. Francou et Daubard ont en ma présence vérifié la bande entière où figurent, entre les clichés de la petite nièce de M. Poletto Lucien, les deux vues du passage d'une authentique SOUCOUE VOLANTE.

De Mlle X..., qui tient à garder l'anonymat, élève du Lycée de Briançon :

Monsieur Busca, vous qui vous intéressez aux « soucoupes » (Mlle X... a 35 ans, est mariée, mère de deux enfants), j'ai quelque chose qui est

Enquêtes diverses et observations de nos lecteurs

OBSERVATIONS A SAINT-VALLIER (71)

Date : *Vraisemblablement le 9-8-1973.*

Heure : 23:30.

Les témoins : *Mme M., de Reims, sans profession, 46 ans, en vacances à Saint-Vallier - M. M., son fils, fonctionnaire, 24 ans - Mme M., sa bru, employée de banque, 21 ans.*

Au moment de l'observation, Mme M. mère se trouve dans l'appartement qu'elle occupe, alors que les jeunes sont dans une tente installée dans un pré à 65 m de là.

Les lieux : Exactement au lieu-dit Les Grands Pâquiers à un quart d'heure de marche de Saint-Vallier.

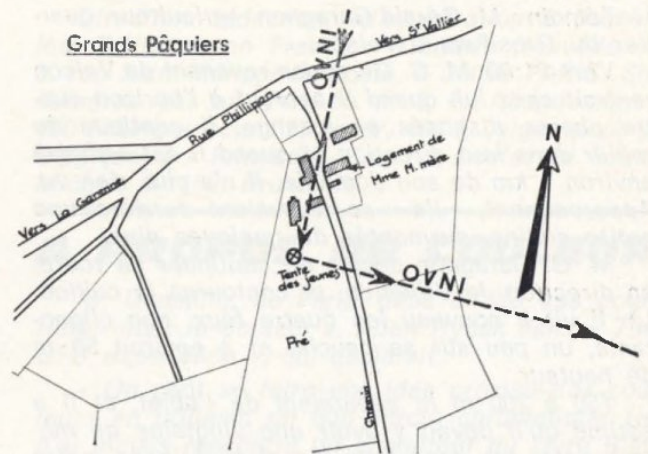
● ● ●
très vieux déjà, mais je vais vous dire tout de même, si vous voulez (j'ai vu « naître » cette personne, fille d'une amie).

Voilà, ce devait être au début du printemps 1956, je me souviens que c'était la dernière année « du Lycée » (pour elle), j'avais 17 ans ; un matin, à 5:30, éveillée depuis un bon moment, je voulus voir l'heure à ma montre, et pour ne pas réveiller maman et ma sœur, je me levais sur la pointe des pieds, ouvrais la fenêtre, puis les volets de la chambre qui, du balcon de l'appartement où nous étions à l'époque, donnait sur le Champs de Mars et les forts (Chateau, Les Têtes, Randouillet, Dauphin).

Je crus rêver ! Là, en face de moi... « sur » les remparts du Fort des Têtes... *une immense coupole* « plate »... brillait au clair de lune, d'un éclat métallique acier clair très lisse (je demande à L... : peux-tu me dire, par rapport au mur du fort, quelle était sa place ?). Oui, je me souviens très bien, vous voyez, là, les deux pans de mur en « créneaux », et bien elle était aussi grande que les deux ensemble (cela fait environ deux fois 20 mètres) « moi, j'ai pensé : ce doit être les militaires qui montent un grand « radar »... pourtant ça ressemble plutôt à un couvercle de radar ! » (L... ne savait pas que les radars n'ont pas de « couvercle » et je pense que « ça » ressemblait à un couvercle de grande lessiveuse ; c'est ce que je lui ai dit) « vous avez raison, me dit-elle, en effet... ça ressemblait plutôt à un couvercle de grande lessiveuse ».

J'ai regardé le curieux objet environ 1 à 2 mn et, après avoir regardé l'heure, 5:30, me suis recouchée. (Tu aurais dû prévenir ta mère et ta sœur, lui dis-je). « Non, je n'y ai pas songé, car je croyais que c'était les militaires qui montaient un radar ». Au lever, l'idée de ce que j'avais vu me revint à l'esprit et cette fois (un peu tard !) je prévins maman et ma sœur, leur disant : « Vous savez ce que les militaires font sur le fort ? Tenez, regardez... (elle ouvre fenêtre et volets !...). Rien... plus rien !... On se moque d'elle, elle soutient qu'elle a bien vu ce qu'elle a vu ; *une immense coupole « métallique » qui brillait au clair de lune* (cette dernière se trouvait « sur » la Grande-Maye-Prorrel). Les voisins à qui L... a parlé de ce qu'elle avait vu ne l'ont pas crue non plus !

Dix-huit ans après elle me conte chaque détail resté en sa mémoire, comme si c'était « Là ».



Conditions météorologiques : *Ciel très clair, beaucoup d'étoiles, quelques nuages à l'E. Vent nul, température fraîche.*

LES FAITS :

Vers 23:30, la belle-fille sort de la tente et croit voir, plein N, une étoile filante. Revenant bientôt sur son jugement, elle s'aperçoit que « l'étoile » en question s'approche apparemment lentement en ligne droite, dans la direction de la tente.

Il semble alors au témoin que l'objet, dans son mouvement, se comporte comme un girophare d'ambulance.

Retournant alors à la tente, elle appela son mari qui continua alors seul d'observer l'objet tandis qu'elle courut chercher sa belle-mère.

Le fils seul verra donc l'objet à son maximum qu'il a estimé approximativement à la moitié de la pleine lune. Ensuite l'objet a paru marquer un temps d'arrêt et s'est éloigné rapidement vers l'E au moment où les deux femmes revenaient. Avant sa disparition, l'objet a eu à nouveau une légère inclinaison de trajectoire vers la droite.

Aucun bruit n'a été entendu durant le phénomène qui a duré 4 à 5 mn.

Mis à part le comportement en girophare, aucune variation de la couleur blanche éblouissante.

IMPORTANT :

Environ 20 à 30 mn après l'observation plusieurs chasseurs à réaction sont passés bas et ont pris la direction qu'avait pris l'objet.

(Appareils de la base de Dijon ?)

Ensuite et presque tous les soirs de la semaine qui suivit, les témoins précités, plus la fille de Mme M. mère, ainsi que son gendre, ont pu voir, en moyenne vers 21:15 - 21:30, des points brillants dans le ciel, points brillants allant généralement par deux.

Au cours d'une de ces observations, un mauvais fonctionnement temporaire de la montre de Mme M. mère est constaté.

Le Courrier de Saône-et-Loire du 6-11-1973 signale que plusieurs témoins (quatre) qui se trouvaient sur la colline de Taizé (30 km à l'O de Mâcon) ont vu un objet lumineux de grosseur apparente égale à trois fois Vénus.

Trajectoire N-NO, vitesse apparente très faible.

L'objet avait une lumière très vive, comme pulsée (Enquête réalisée par M. DEBARNOT).

VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse) 28 juin 1974,
21:00

Témoignage : M. Gérald Garagnon, agriculteur, quartier du Gros-Pata à Vaison.

Vers 21:00, M. G. Garagnon revenant de Vaison rentrait chez lui, quand il aperçut à l'horizon quatre phares disposés en losange. Il continua de rouler dans leur direction et quand il est arrivé à environ 1 km de son domicile, il n'a plus rien vu. Apparemment, « ils » se trouvaient derrière une petite colline, surmontée de quelques pins.

M. G. Garagnon décida de continuer sa route, en direction de Villedieu, et contourna la colline. Là, il vit à nouveau les quatre feux, non clignotants, un peu sur sa gauche et à environ 50 m de hauteur.

150 à 200 m le séparaient de l'objet, et il a estimé qu'il devait y avoir une vingtaine de mètres entre les deux feux les plus éloignés, entre celui du haut et celui du bas, la distance étant plus réduite. Dessous l'objet, la luminosité était blanchâtre. Les feux, gros comme des roues de voiture, ne projetaient pas d'étincelles, et n'avaient pas un contour défini, c'était brillant.

M. G. Garagnon a fait encore 100 m et a stoppé son véhicule au bord de la route, sous un pin. Au moment où il a arrêté sa voiture, l'objet a disparu, c'est-à-dire que tout s'est éteint d'un seul coup.

Lorsqu'il rentra chez lui, bouleversé, il raconta à sa famille ce qu'il venait de voir.

Le ciel était un peu nuageux ce soir-là, il n'y avait pas de vent. La voiture de M. G. Garagnon n'a eu aucune défaillance, et il n'a entendu aucun son venant de « l'objet ».

Or, M. Garagnon père, qui descendait à Vaison, le même soir, a vu dans la vitre de sa Méhari de gros phares, il a pensé à un camion qui le suivait. Comme il se retournait, il a vu les quatre feux blancs derrière lui, mais assez loin. Puis tout a disparu.

Dix jours après, Mustapha, le petit ouvrier de M. Garagnon, revenait de chez un copain avec son frère. Ils bavardaient quand ils virent entre les montagnes de Séguret, deux autres « losanges » qui se déplaçaient doucement, et qui disparurent derrière le château de Roaix. Ceux-ci ressemblaient en tout point à celui aperçu par M. Garagnon.

Ils eurent très peur tous les deux bien qu'environ 3 km les séparent des « objets ».

(par Mlle Jacques)

TOULOUSE, 1^{er} avril 1974, de 18:55 à 19:15

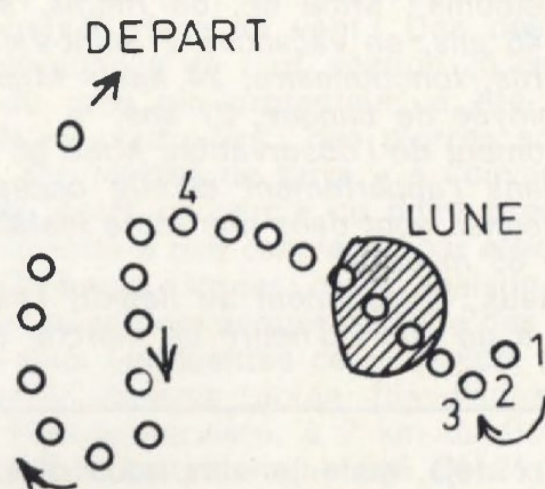
Témoignage principal : Mme D. Lacanal qui écrit ; autres témoins : son mari puis le père.

18:55. Je suis à la cuisine avec ma mère qui a très mauvaise vue et n'aura rien vu de net. Mon père travaille à notre imprimerie. Il fait jour, le soleil est couché pour nous, mais quelques nuages épars sont encore au soleil, au sol pas de vent notable.

Mon mari m'appelle :

« Viens voir cette drôle d'étoile à côté de la lune ». Je sors et regardant « qui sait où est Vénus à cette heure ? » on ne voit que cette étoile. Pendant que je parle, « l'étoile » remonte vers la gauche, traverse en biais la lune et je me dis : « ce n'est pas un satellite, sûrement un ballon-sonde ». Le « ballon » passe pendant deux

TOULOUSE 1-4-74



TEMOINS
x x x

ou trois secondes par un éclat très brillant. Mon mari va chercher une paire de jumelles puissantes et pendant la minute où il est parti et revient, faisant la mise au point, je vois tourner l'objet sur lui-même à l'œil nu, avec du bleu au bord, puis du rouge et du jaune alterné ensemble. Mon mari localise l'objet : « Denise regarde ! il y a tantôt une queue bleue, tantôt une queue rouge ». Je regarde à mon tour : « Non ce n'est plus une queue ! c'est une autre boule bleue, une deuxième ! Quand l'autre, la blanche, tourne sur elle-même — celle qui a par moment des éclats d'arc à souder — on aperçoit la deuxième bleue. C'est beau, c'est splendide ! Le bleu est lumineux comme une pierre précieuse. Le blanc comme un diamant, sauf quand il devient jaune-rouge. Le phénomène se déplace lentement. Mon père est là.

Pendant deux à trois minutes je téléphone aux deux numéros de l'observatoire : pas de réponse. Je téléphone alors à « La Dépêche du Midi » qui dit alerter le Pic du Midi. (N.D.L.R. — Nous n'en saurons pas plus).

Nous reprenons tous les trois (mon père, mon mari et moi) l'observation. Nous voyons la chose sous l'aspect d'une étoile de moyenne grandeur, blanche, avec des éclairs d'arc à souder, puis en tournant dévoilant le bleu. Je suis émue, mon mari est bouleversé, mon père sans voix. Et tout à coup l'objet part, il monte dans le ciel, devenant de plus en plus petit, à une vitesse incroyable, laissant derrière lui des gerbes rouges, bleues, un sillage de navire. Aux jumelles mon mari a l'impression qu'il s'agit de bulles ou d'étincelles.

Dire que le samedi 23 nous avons tout un matériel avec nous dans notre maison de campagne, sur un coteau, à 15 km de Toulouse... rien.

N.D.L.R. — Nous avons donné une place importante à cette observation pour ses qualités descriptives dont l'intérêt est évident. Bien sûr

si « La Dépêche du Midi » a réellement téléphoné à l'Observatoire du Pic du Midi, nous aurions aimé savoir si celui-ci a vu quelque chose. Cette observation est également intéressante par le fait qu'elle comporte trois témoins qui lui donnent plus de poids. La pleine lune était le 6 avril, au 1^{er} elle passait au méridien à 20:36. L'observation était donc presque plein S. Bien qu'il soit très difficile de donner des précisions sur la distance de l'objet, on peut en avoir une idée par la grandeur apparente sous lequel il a été observé : une étoile. Il devait se situer dans une zone aux alentours de 30 km des témoins, peut-être davantage. Sa direction est donnée par celle de la lune, on peut situer sa position à la verticale de la zone de Pamiers dans l'Ariège, avec une large marge d'erreur possible, la direction étant approximativement celle de Puigcerda. Cette recherche offre l'intérêt suivant : les observateurs possibles pouvant se trouver sous l'objet d'abord plus près, et ils auraient pu observer le mouvement complet de la boule bleue autour de la boule blanche. Peut-être qu'avant la publication, quelque témoin se fera connaître. Pour le Pic du Midi de Bigorre, l'objet n'était pas au S mais à l'E.

F. LAGARDE

COURRIER

● Il vous sera intéressant de savoir que, instituteur de mon état, j'ai réussi aisément à sensibiliser les élèves au sujet des OVNI's et même quelques familles. Un panneau permanent figure dans la classe et, régulièrement, quelques coupures, hélas souvent succinctes, viennent l'illustrer. J'espère que chaque enseignant abonné à LDLN en fait au moins autant, à une époque où un nombre assez grand de gens ont été sensibilisés récemment par le problème qui nous est cher.

Michel CHAVASSEAU.

KADAKH

CHRONIQUE DES CIVILISATIONS DISPARUES

Au sommaire de juillet-août-septembre 1974, numéro 9 :

L'art préhistorique, cet inconnu - Vrai et usage du vrai - Un défi japonais : les dogus - Le cahier Chéops : Osiris + Ré = pyramide de Chéops - Le visage inconnu de Chéops - Que s'est-il passé sous le règne de Chéops ?

Kadakh a déjà publié de nombreux articles pleins d'intérêt : L'île de Pâques, Le livre d'Hé-

noch, Baalbech, Mystérieuse Celtie, Stonehenge, Glosel, etc...

Direction, rédaction, administration à Bruxelles. Diffusion en France « Librairie Nouvelle », 3, rue Saint-Philippe-du-Roule, F 75008 PARIS. Six numéros par an. Prix du n° 8 F. Abonnement : 450 F belges pour l'étranger, 400 F belges pour la Belgique, à « Prim'édit », s.p.r.l., boulevard Saint-Michel, B-1150, Bruxelles.

A PROPOS DE COULEUR

M. Demaille, de Paris, dans un de ses courriers, citait le docteur J. Allen Hynek dans « The UFO experience », qui déclarait :

« On peut se faire une idée précise des couleurs en utilisant un bon cercle chromatique (je n'ai jamais rencontré un enquêteur du Livre Bleu qui en fasse usage) ».

Si mes souvenirs sont exacts je crois que cette idée est reprise dans son dernier livre « Les Objets Volants Non Identifiés : mythe ou réalité ».

Comme le fait très justement remarquer M. Demaille, pour que les couleurs soient comparables il est nécessaire que les enquêteurs utilisent le même nuancier. Cela c'est passer du vœu théorique à l'application pratique.

Il propose un nuancier de grande diffusion, vendu par la firme Letraset, dont on trouve les produits dans beaucoup de papeteries, ou des magasins de fournitures de bureaux. Le nuancier est désigné sous le nom de Pantone et, écrit M. Demaille, se vend sous deux modèles : le P.K.S. à 10 F, le P.P.S. à 30 F.

Le P.K.S., qui comprend 500 nuances (comme le P.P.S. d'ailleurs), se déploie en éventail et groupe 7 valeurs de nuances par feuille de 15 mm. Il me paraît correspondre parfaitement à nos besoins.

Pour répondre aux vœux de M. Hynek je propose donc d'adopter officiellement le nuancier Pantone P.K.S. pour la détermination des couleurs des OVNI's par les témoins au cours des enquêtes.

Merci à M. Demaille pour son initiative.

F. LAGARDE.

COURRIER RESUFO : Météorologie et Observation

Lors d'observations, aucun élément n'est à négliger. Une observation des nuages renseignera sur la direction et la vitesse des vents en altitude, ce qui évitera parfois de prendre un avion pour un OVNI parce qu'aucun bruit n'a été perçu. Ces mêmes nuages pourront également servir à estimer l'altitude approximative du phénomène observé, sachant que chacun se déplace à une altitude bien déterminée. Les nuages (1) sont classés d'après l'altitude où on les rencontre en quatre familles :

1) — au-dessus de 6.000 mètres :

CIRRUS
CIRROCUMULUS
CIRROSTRATUS

nuages supérieurs

2) — entre 2.000 et 6.000 mètres :

ALTOCUMULUS
ALTOSTRATUS

nuages moyens

3) — de 0 à 2.000 mètres :

STRATOCUMULUS
STRATUS
NIMBOSTRATUS

nuages inférieurs

4) — de 500 mètres à l'altitude supérieure des cirrus :
CUMULUS
CUMULONIMBUS

nuages à développement vertical

La Météorologie nationale a mis en service au cours des dernières années des répondeurs

téléphoniques donnant des prévisions d'ordre régional ou local sur le temps qu'il fera à court et moyen terme. Ces bulletins, continuellement remis à jour, permettront d'organiser promenades et soirées d'observation dans les meilleures conditions.

**NUMEROS TELEPHONQUES DES REPONDEURS
METEOROLOGIQUES
EN SERVICE AU 1^{er} MARS 1973
ET CLASSES PAR REGIONS**

PARIS - ILE-DE-FRANCE

Paris 705 97 39

Couvre également
toute la France

Orly 686 42 42 (A)

Villacoublay 946 06 50

Le Bourget 284 52 42 (A)

PICARDIE

Abbeville 24 29 93

Amiens 92 24 26 et 92 35 65

Beauvais 445 27 90

Saint-Quentin 66 32 27

LORRAINE

Metz 69 01 40

Nancy 24 09 42

BASSE-NORMANDIE

Alençon 26 21 87

Cherbourg 53 11 55 (M)

Granville 50 10 00 (M)

Caen 80 40 95

BRETAGNE

Brest 84 63 00 (M)

Rennes 50 53 22 et 50 63 89 (A)

50 67 58 (A)

NORD

Boulogne 31 74 90 et 31 79 90 (M)

Lille 59 00 94

CHAMPAGNE

Charleville 34 13 12

Reims 47 06 65 et 47 06 66

Romilly 24 73 73

Saint-Dizier 05 21 12

ALSACE

Colmar 48 23 47

Strasbourg 98 82 82

HAUTE-NORMANDIE

Evreux 33 29 82

Le Havre 42 12 19 et 42 14 35 (M)

Rouen 75 22 48

PAYS DE LA LOIRE

Angers 88 25 38 et 88 26 48

Laval 90 23 82

Le Mans 84 30 26 et 84 30 27

Nantes 78 61 16

CENTRE

Bourges 24 44 65

Chartres 21 28 24

Châteaudun 45 15 88

Orléans 87 90 65

Tours 53 54 43 et 53 54 44

POITOU-CHARENTES

Angoulême 95 60 51

Bressuire 65 07 90

Barbezieux 78 05 87

Châtelleraut 21 14 14

Civray 3-70 à Civray

Cognac 82 21 25

La Rochelle 28 88 66 (M) et 28 04 05

Marennes 6-00 à Marennes

Mirambeau 24 à Mirambeau

Niort 24 11 11

Parthenay 64 10 94

Poitiers 41 60 30

Royan 05 04 02 (M)

Ruffec 4-39 à Ruffec

Saintes 93 13 33

AQUITAINE

Agen 66 53 93

Arcachon 22 17 00 (M)

Biarritz 24 58 80

Bordeaux 28 17 00

Langon 170 à Langon

Libourne 51 17 00

Mont-de-Marsan 75 28 44 et 75 27 31

Pau 27 50 50

PROVENCE - COTE-D'AZUR

Avignon 81 62 75

Marignane 09 09 09, 89 01 23 (A)

et 89 05 67 (A)

Nice 83 21 21 et 83 00 25 (M)

Toulon 41 38 38 (M)

BOURGOGNE

Auxerre 52 32 63

Dijon 30 32 40

Mâcon 38 44 46

Nevers 61 50 80

FRANCHE-COMTE

Besançon 83 45 22

Luxeuil 715 à Luxeuil

AUVERGNE

Clermont-Ferrand 92 00 81

Vichy 31 84 84

RHONE-ALPES

Lyon 26 73 74

Grenoble 93 40 44

Montélimar 01 38 71

MIDI-PYRENEES

Auch 05 43 04

Toulouse 85 84 55 et 42 71 09

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Carcassonne 25 10 58

Montpellier 72 09 30 (M) et 92 85 75

Nîmes 67 08 02

Perpignan 34 95 10 et 34 33 92 (M)

34 87 66 (montagne)

CORSE

Ajaccio 21 32 71 (M)

(A) Répondeurs spécialisés Aéronautique

(M) Répondeurs spécialisés Marine

(1) La Météorologie nationale édite une planche de nuages types :

— 12 photos : 5 F

— et une série de 20 diapositives sur les nuages : 25 F.

Adresse :

Service météorologique métropolitain
Documentation

2, avenue Rapp — 75340 PARIS CEDEX 07
(minimum de facturation par correspondance :
10 F).

Merci à notre ami de nous faire connaître ces renseignements si précieux pour donner la rigueur nécessaire à nos travaux ou pour réussir nos soirées d'observation. Chacun notera ou retiendra le numéro répondeur de sa région.

LE 13 NOVEMBRE 1969 : PRES DE PODENSAC (Gironde)

A 23:00, trois personnes, en voiture, sont surprises par un faisceau lumineux, en forme d'éventail, semblant venir du sol derrière les côteaux. Celui-ci semble un énorme flash au milieu duquel une boule orangée, entourée d'un halo de même couleur, « descend » lors d'un éclair, puis paraît une bande lumineuse horizontale et oscillante, joignant les deux limites du champ éclairé ; celle-ci s'étend et on entend alors un sifflement (« Sud-Ouest » du 16 août 1974).

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 1974 : RIEC-SUR-BELON (Finistère)

1:15 du matin un dimanche, M. Younic Le Bihan regagne le domicile de ses parents. Toutes les pièces de la maison sont éclairées par une lumière orange. De sa chambre, Younic Le Bihan aperçoit par la fenêtre un engin en forme de soucoupe, aussi grand qu'une maison, surmonté d'un « habitacle » à angles aigus percés de grands hublots rectangulaires d'où émane la lueur ; de la base de l'engin s'échappent des boules de feu. Y. Le Bihan est saisi de panique lorsqu'il voit s'avancer dans sa direction trois êtres lumineux ; le jeune homme va réveiller ses parents, qui seront également témoins de la scène. La sphère s'éteint, les êtres restent visibles. Soudain tout disparaît. Le phénomène a été visible pendant 3 ou 4 minutes, puis une « lumière janne » est partie à toute vitesse vers le S. Deux jours plus tard, un chien de chasse est découvert sur les lieux, les pattes antérieures croisées et paralysées (« Ouest-France » du 7 octobre 1974 — « Le Télégramme » du 30 septembre 1974).

FIN SEPTEMBRE 1974 : AVIGNON (Vaucluse)

500 personnes ont observé deux mystérieux objets au-dessus du Palais des Papes. L'un se mit en mouvement après avoir émis un jet de fumée blanchâtre et disparut. Le second objet, très brillant, d'une lumière jaune clair très intense, était animé d'oscillations particulièrement rapides (« France-Soir » du 1^{er} octobre 1974).

OCTOBRE 1974 (date imprécise) : FONTAINES-SUR-SAONE (Rhône)

Dans la nuit de samedi à dimanche, à 0:55, un habitant de Caluire et sa femme ont aperçu en voiture, durant une quinzaine de secondes, un objet lumineux au-dessus de Fontaines-sur-Saône. Pour le conducteur, le ciel s'est brutalement illuminé et une boule rouge, de 30 cm de diamètre (subjectif), semblant posséder des tuyères et crachant des flammes, éclaira le plafond des nuages, très bas. Pour sa femme, c'était un disque ovale rouge, dégageant de la fumée. L'objet s'est immobilisé pendant environ 15 s, puis s'est déplacé suivant une courbe elliptique, avant de disparaître (« Le Progrès », du 21 octobre 1974).

31 OCTOBRE 1974 : AUTOROUTE LE HAVRE-PARIS

L'écuyère Sabine Rancy, dans sa voiture sur l'autoroute, affirme avoir vu 4 boules aplaties qui laissaient des traînées laiteuses verticales, qui subsistèrent après leur disparition (« Liberté-Dimanche », du 3 novembre 1974).

MARDI 5 NOVEMBRE 1974 : AUFFAY (Seine-Maritime)

Vers 23:00, M. Viandier, circulant en auto, avec sa famille, ont aperçu une masse lumineuse insolite dans le ciel, descendant progressivement et stationnant au-dessus d'une prairie avant de repartir à vive allure ; elle fut aperçue également dans les villes alentours (« Paris-Normandie »).

DATE IMPRECISE : BOGOTA (Colombie)

Des chercheurs français ont découvert une série de faits prouvant l'atterrissage d'extraterrestres dans la région du département de Boyaca (parmi ces faits des caractères étranges tracés dans une grotte et d'autres qui ne sont pas divulgués) (« Parisien Libéré » du 22 novembre 1974).

DATE IMPRECISE : BELLEY (Ain)

Un professeur et trois lycéennes de Belley, témoins de l'apparition dans le ciel d'une « chose » ovale, frangée de vert, qui se déplaçait d'O en E en s'approchant du sol, sans bruit. Le même phénomène se produisit peu après d'E en O (« Le Courrier de Saône-et-Loire » du 26 octobre 1974 — « Le Progrès » du 25 novembre 1974).

AFFAIRE DE LA BROUSSE (LDLN N° 140, pages 5 à 7)

Dans nos commentaires nous avons nettement indiqué que le canular était possible et qu'il fallait attendre les développements en cours pour savoir si le témoin avait menti ou non. Bien qu'un aveu soit toujours problématique, on était décidé à utiliser les « grands moyens » pour éclaircir cette affaire qui aurait pu être intéressante. On n'a pas eu besoin d'utiliser ces moyens, le témoin vient de faire des aveux spontanés : ci-joint la lettre reçue de M. Dalançon, le premier enquêteur, sur cette « soi-disant » observation. Elle se passe de commentaires, et prouve l'efficacité de nos méthodes. Le lecteur appréciera notre honnêteté dans l'information ; bien peu se soucient de publier de tels démentis.

F. LAGARDE.

M. Dalançon Alain, instituteur
Ecole d'Hainys - 17160 Matha

Monsieur,

C'est M. Dalançon qui vous écrit au sujet de « l'observation » du jeune François Giraud au lieu dit « le Nougereau ». François est venu me voir hier pour m'avouer qu'il était l'auteur de ces traces. Je suis très désolé de cette histoire car cela a fait perdre un temps précieux aux personnes compétentes qui s'occupent de ces questions.

Je considère cette histoire terminée et je vous prie de bien vouloir accepter toutes mes excuses quant au dérangement que nous avons pu vous occasionner.

Veillez recevoir, Monsieur, mes sincères salutations.

DALANÇON.

HC

NOTRE SERIE "CONTACT-LECTEURS" A NOUVEAU DISPONIBLE

(suite du précédent numéro)

MARS 1972 : 2,50 Francs.

— Les enquêtes — Chronique des jeunes — L'insolite — La presse — De nos lecteurs — Des lecteurs étrangers.

MAI 1972 : 2,50 Francs.

— Les enquêtes — De nos lecteurs — Tribune des jeunes — Lu dans la presse — L'étrange : l'énigme de Moraieda.

JUILLET 1972 : 2,50 Francs.

— Les enquêtes — De nos lecteurs — L'insolite — L'énigme de Moraieda (suite) — Tribune des jeunes.

NOVEMBRE 1972 : 2,50 Francs.

— Les enquêtes — l'insolite — De nos lecteurs — Lu dans la presse.

JANVIER 1973 : 2,50 Francs.

— Les enquêtes — L'insolite à travers la presse — Les coïncidences — De nos lecteurs — Echos de presse.

Rappelons que les 5 séries publiées sont disponibles :

1^{re} série (n^{os} 93 bis à 97 bis) .. 10 F

2^e série (n^{os} 98 bis à 102 bis) .. 10 F

3^e série (n^{os} 1 à 5) 10 F

4^e série (n^{os} 1 à 5) 10 F

5^e série (n^{os} 1 à 5) 12 F 50

Toute commande doit être adressée au Siège de la Revue (Voir page 2).

N. B. — DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO, NOUS DONNERONS LE DEBUT DE LA LISTE DES ANCIENS LDLN A NOUVEAU DISPONIBLES, AVEC LE SOMMAIRE DE CHACUN.

NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156-64.

- 1/ **SOUCOUPES VOLANTES**, vingt-cinq ans d'enquêtes, par Charles GARREAU. Franco : 30 F.
- 2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES**, par J. VALLÉE. Franco : 34 F. [Un gros volume qui comporte en appendice et in extenso le très important document « Un siècle d'atterrissages », publié par LDLN durant deux années].
- 3/ **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Henry DURRANT. Franco : 27,50 F.
- 4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.s**, par Henry DURRANT. Franco : 31,50 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur « Le Livre Noir des Soucoupes Volantes »).
- 5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jacques LOB et Robert GIGI.

Franco : 25 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).

- 6/ **CEUX VENUS D'AILLEURS**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 28 F. C'est la suite, en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent.
- 7/ **LES O.V.N.I.s : MYTHE OU REALITE ?** par J. Allen HYNEK. Franco : 38 F. C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.
- 8/ **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jean-Claude BOURRET. Franco : 33,50 F. Il s'agit des interviews de la fameuse émission de « France-Inter » « Pas de panique », plus celles, inédites, d' Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.

L'ACTION DU MOIS : NOUS AIDER A ETENDRE DAVANTAGE LA VENTE DE LDLN DANS LES LIBRAIRIES (les conditions de vente peuvent être transmises soit par votre intermédiaire, soit directement aux librairies — choisir des points de vente valables). Merci de votre aide.

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH
N^o d'inscription Commission Paritaire 35.38.5
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 1^{er} trimestre 1975